REVUE DOMINICAINE

1957

Soixante-troisième année

I

Directeur :
R. P. Antonin Lamarche, O. P.
Maison Montmorency
Courville (Québec-5), P. Q.



Auctoritatum permissu

ABONNEMENTS

Canada : $5.00 ; Etranger : $5.50 ;
avec le Rosaire : 50 sous en plus. Le numéro : 50 sous

Abonnement de soutien : $10.00

Publiée à Saint-Hyacinthe, P. Q.

L'Œuvre de Presse Dominicaine
5375, Av. Notre-Dame de Grâce
Montréal-28

La Revue ne sera pas responsable des écrits de collaborateurs étrangers à l'Ordre de saint Dominique

Sommaire

Janvier-février 1957

Le sens des faits

L'esprit des livres

REVUE DOMINICAINE

Directeur :
R. P. ANTONIN LAMARCHE, O. P.
Maison Montmorency, Courville (Québec-5), P. Q.

Vol. LXIII Tome I Janvier-février 1957

Levate capite vestra

Ames dans la détresse
Qui demandez merci
Voyez les bouquets d'allégresse
Que les anges vous ont cueillis.

Quand l'immonde vous happait
Dans sa gueule et son pressoir
Ce jour-là, qu'est-ce qu'Il faisait ?
Criiez-vous sous un ciel tout noir.

Pourquoi chercher ? Venez ici
Et regardez le Crucifix
Le cœur de Dieu battait pour vous
Jésus pendait à quatre clous.

Pourquoi penser encor à tous vos maux étranges ?
Toutes vos plaies se sont fermées, plus de remords
Les lits de l'hôpital sont bordés par les anges
Souriant ils balaient toute ordure dehors.

D'une rive à l'autre des cieux
Sonnent des cloches d'allégresse
Le Bon Pasteur victorieux
Fait sortir ses agneaux du bercail de détresse.

Thomas Calmel

La spiritualité des prières du matin et du soir

Un certain nombre de laïcs font du Bréviaire, soit en entier, soit en partie, leur prière quotidienne. On ne peut que les en féliciter ! Car les Heures canoniales — composées principalement des Psaumes, qui ont été inspirés par le Saint-Esprit — sont non seulement la prière officielle de l'Eglise, mais aussi l'un des meilleurs moyens d'élever notre âme vers Dieu, pour l'adorer, le remercier, lui demander pardon et lui exprimer nos besoins.

Dans les lignes qui vont suive, je n'ai pas l'intention de disserter savamment sur la Liturgie. Mon objectif est plus modeste ! Aux laïcs qui récitent déjà l'Office divin, je voudrais aider à mieux profiter de cette prière liturgique et biblique. Aux autres qui ne la connaissent guère, je voudrais signaler certains aspects de son inépuisable richesse et, si possible, leur inspirer le désir d'y recourir à leur tour.

Pour cela, j'ai choisi deux des Heures canoniales, qui peuvent fort bien servir de prière du matin et de prière du soir : *Prime* et *Complies*. Je me rends ainsi à la suggestion d'un lecteur de la *Revue Dominicaine* — un homme « au midi de la vie » — qui nous écrivait : « Pourriez-vous faire paraître des commentaires sur ces deux prières ? plus précisément, la spiritualité qui s'en dégage, avec des éclaircissements sur certains versets... »

Prime — comme son nom l'indique — était la *première* heure romaine, c'est-à-dire six heures du matin pour nous. C'est donc la prière du matin par excellence.

Elle commence par le signe de la croix, le *Notre Père* et le *Je crois en Dieu*. Puis, l'on dit : « O Dieu, venez à mon aide. — Seigneur, hâtez-vous de me secourir ». Notons que toutes les Heures de l'Office divin commencent à peu près de la même façon. Et c'est normal : puisque nous avons toujours besoin de l'aide de la grâce divine pour bien prier comme pour bien vivre. Et la doxologie qui suit : *Gloire au Père et au*

Fils et au Saint-Esprit, marque nettement le caractère et l'orientation de notre prière.

Voici l'Hymne, généralement attribuée à saint Ambroise : *Jam lucis orto sidere* : « Déjà l'astre du jour est levé, prions Dieu à genoux, et demandons-Lui que dans les actions de cette journée, Il nous garde du péché ! » La deuxième et la troisième strophes développent cette dernière pensée. La quatrième strophe : « Ainsi quand s'en ira le jour, et que le cours du temps ramènera la nuit, gardés sans tache par une vie mortifiée, nous chanterons une hymne à Sa gloire ». Enfin, la cinquième strophe est une doxologie ordinaire.

Cette Hymne de Prime met l'accent sur la préservation du péché. Nous pourrions la résumer par cette ultime demande du *Pater* . « Délivrez-nous du mal ! » En effet, il y a tellement d'embûches, de tentations, de dangers, non seulement autour de nous, dans le milieu où nous devons vivre, mais même en nous, dans notre propre nature désaxée par la faute originelle... Et, au début de chaque journée, nous ne savons jamais ce que celle-ci nous réserve... Aussi, prions-nous le Seigneur de nous garder, sinon sans peur, du moins sans reproche, jusqu'au soir !

Après l'Hymne, viennent les trois Psaumes, qui varient selon les jours de la semaine. Les plus fréquemment employés sont les Psaumes du dimanche, que l'on récite, non seulement chaque dimanche, mais également aux grandes fêtes, durant les octaves privilégiées, les trois derniers jours de la Semaine sainte, le Jour des Morts, etc. Ce sont le Psaume 53 : *Deus in nomine tuo salvum me fac :* « O Dieu, par votre nom, sauvez-moi... » (remplacé, certains dimanches, par le Psaume 117 : *Confitemini Domino quoniam bonus :* « Louez le Seigneur, car il est bon... ») ; le Psaume 118, I et II : *Beati immaculati in via :* « Heureux ceux qui sont irréprochables en leur voie... » ; et le Psaume 118, III et IV : *Retribue servo tuo :* « Bénissez votre serviteur... »

Quant aux Psaumes qui se récitent à Prime les autres jours de la semaine, il serait trop long de les énumérer ici. D'ailleurs, les laïcs qui ont un Bréviaire à leur disposition peuvent les repérer facilement... Qu'il

suffise de mentionner que certains sont très remarquables. Par exemple, il y a le premier Psaume de Prime du vendredi : *Deus, Deus, respice in me ; quare me dereliquisti :* « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?... » Cette plainte déchirante et mystérieuse, qui se trouve au premier verset du Psaume 21, a été reprise par le Christ mourant et c'est une des sept paroles de Jésus en croix. Il y a aussi le premier Psaume de Prime du jeudi : *Dominus regit me, et nihil mihi deerit :* « Le Seigneur est mon berger, je ne manquerai de rien... » Ce Psaume 22 a été récemment mis en musique par le R. P. Joseph Gélineau ; et tout le monde connaît le disque de cette extraordinaire *psalmodie* — interprétée par les Petits Chanteurs de Provence — que tant de chorales et même de simples fidèles répètent maintenant avec une joie sans cesse renouvelée.

Donc, comme il ne saurait être question d'analyser ici chacun des Psaumes de Prime, je me contenterai de dégager le sens général des Psaumes du dimanche, ceux qui se récitent le plus souvent.

Dans le Psaume 53, il est question des ennemis terribles qui se sont acharnés contre le psalmiste et que même la pensée du Seigneur ne retient pas. Entre parenthèses, l'on pourrait évoquer ici tous les ennemis auxquels doit faire face l'âme chrétienne... Cependant le psalmiste a confiance en l'aide de Dieu et, déjà sûr de la délivrance, il promet sacrifices et louanges à son Sauveur. En somme, les sentiments exprimés dans ce premier Psaume de Prime rejoignent ceux de l'Hymne : menacés par les ennemis de notre salut, nous supplions Dieu de nous protéger.

Quant au deuxième et au troisième Psaumes de Prime du dimanche, ils se composent des quatre premières strophes du plus long Psaume de tout le Psautier, le Psaume 118. Celui-ci est un éloge de la Loi de Dieu. Il célèbre cette sainte Loi avec une application qui manifeste l'attachement le plus consciencieux aux prescriptions divines, le désir d'y conformer sa conduite, le regret de les voir trop souvent violées. Il y a là une profondeur de pensée et une fécondité d'expression, qui ravissaient Pascal et Bossuet, paraît-il, sans oublier Claudel... Quoi qu'il en soit, n'est-il pas salutaire, au début de la journée, de raffermir ainsi notre détermina-

tion à observer la Loi de Dieu ? Une fois absorbés pour toutes nos tâches quotidiennes, nous serons portés à oublier telle ou telle de nos obligations morales et à dévier de la voie droite, qui est la voie du salut. Aussi est-il très important, chaque matin, de bien fixer l'orientation de notre vie : cette vie humaine, dont les apparences sont souvent banales ou fragiles, mais dont l'enjeu est le bonheur éternel.

Le *Capitule*, qui suit les Psaumes, est un hommage au Roi des siècles, immortel et invisible, au Dieu unique... (I Tim., I, 17). Entre parenthèses, remarquons que la plupart des prières de l'Office divin sont tirées ou adaptées de l'Ecriture sainte : la prière liturgique est essentiellement une prière biblique. Puis, dans le *Répons bref*, nous supplions le Christ, Fils du Dieu vivant, d'avoir pitié de nous... Après quoi, nous récitons le *Confiteor* : « Je confesse à Dieu... » Ayant alors obtenu la rémission de nos péchés, grâce à une contrition aussi parfaite que possible, nous sommes prêts à entreprendre notre journée de labeur, dans l'amitié de Dieu et sous son regard bienveillant...

Et Prime — notre prière du matin — se termine par l'Oraison suivante, qui se dit les dimanches et les jours de fêtes : « En cette heure de la présente journée, Seigneur, comblez-nous de votre amour, afin que, proclamant vos louanges par toute notre vie aujourd'hui, nous goûtions sans cesse la joie véritable ». Mais, c'est une autre Oraison qui se récite les jours ordinaires : « Seigneur, Dieu tout-puissant, qui nous avez fait parvenir au début de cette journée, daignez nous garder aujourd'hui dans la voie du salut, afin qu'en ce jour nous ne nous laissions aller à aucun péché, mais que nos paroles, nos pensées et nos œuvres tendent toujours à l'accomplissement de votre Volonté. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ, votre Fils, qui vit et règne avec Vous, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il ! »

Les Complies — comme l'indique leur nom — représentent le dernier Office du Bréviaire : c'est l'Heure canoniale que *complète* et termine la journée. C'est donc la prière du soir idéale. Cette prière du soir, que les clercs et les religieux font monter vers le ciel, au nom de l'Eglise, rien

n'empêche les laïcs de se l'approprier. Car, dans aucun manuel de piété, ils ne trouveraient mieux exprimés leurs sentiments religieux et leurs désirs surnaturels aux approches de la nuit.

Dès le début, les Complies demandent pour nous la bénédiction divine et la double grâce « d'une nuit tranquille et d'une heureuse fin ». L'Eglise connaît trop l'importance des dernières préoccupations du soir, leur influence sur le sommeil et les rêves, et aussi le danger de certaines tentations après les fatigues de la journée, pour ne pas élever à cette heure nos âmes au-dessus de la terre et sanctifier d'avance notre repos : *noctem quietam*... D'autre part, le sommeil est l'image de la mort, et, plus que la brève étape de cette nuit-ci — au reste, sommes-nous sûrs d'en voir une autre ? — c'est notre dernier sommeil, le mystère de notre éternité, qu'il s'agit de bien préparer : *finem perfectum*...

Et, voici une *Leçon brève*, tirée de la première Epître de saint Pierre (V, 8-9) : « Frères, soyez tempérants et vigilants, car votre adversaire, le diable, comme un lion rugissant, rôde autour de vous, cherchant qui dévorer. Résistez-lui, forts dans la foi ». L'on ajoute : *Adjutorium nostrum in nomine Domini* : « Notre secours est dans le Nom du Seigneur. — Qui a fait le ciel et la terre ». Puis, comme le matin, à Prime, on récite le *Confiteor* : « Je confesse à Dieu... » Avant de s'endormir, chacun ne doit-il pas essayer d'obtenir le pardon de ses fautes, grâce à une contrition aussi parfaite que possible, afin d'avoir la conscience en paix avec Dieu ?...

Ensuite, c'est la partie principale de l'Office : les Psaumes. Ces Psaumes qui, entre parenthèses, ont été récités si souvent par tant de saints et de saintes, et par Notre-Seigneur lui-même, au cours de sa vie terrestre... Bien entendu, il ne serait guère possible de commenter ici tous les Psaumes de Complies pour chaque jour de la semaine. Je me bornerai donc aux trois Psaumes du dimanche — qui, d'ailleurs, ont été longtemps les seuls Psaumes de Complies — et qui sont singulièrement bien choisis.

D'abord, il y a le Psaume 4 : *Cum invocarem* : « Quand je L'ai

invoqué, Dieu m'a exaucé... » David composa ce Psaume dans un temps de grande tribulation, sans doute pendant la révolte de son fils Absalon. Il est facile de voir pourquoi il fait partie de la prière du soir. Après les tracas, les épreuves, les tentations, peut-être les fautes de la journée, voici que nous est recommandé le détachement des vanités terrestres, puis le recueillement, l'examen de conscience au moment du coucher. Invités à offrir un sacrifice de justice — à tout le moins celui d'un cœur contrit et humilié — nous trouvons indiquées, de plus, les conditions morales d'un sommeil paisible : sainteté de vie et confiance en Dieu.

Or, avec le Psaume suivant, notre confiance va s'élever à l'action de grâces et progresser jusqu'à l'abandon filial aux mains de notre Père céleste. Voici donc le Psaume 90 : *Qui habitat in adjutorio Altissimi :* « Celui qui demeure sous la protection du Très-Haut... » Ce poème, très imagé, semble développer par avance le mot de saint Paul : « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? (*Rom.*, VIII, 31). Le Tout-Puissant et ses anges nous protègent contre tous les périls, périls d'ordre temporel, sans doute, mais surtout périls d'ordre spirituel qui sont les plus redoutables. Cependant, ce n'est pas nécessairement la cessation des maux que le Seigneur promet, mais la grâce de les surmonter, avec la perspective du triomphe final.

Enfin, c'est le Psaume 133 : *Ecce nunc benedicite Dominum :* « Maintenant donc, bénissez le Seigneur... » Notre prière du soir s'achève par un chant de louange et d'amour. Chaque dimanche, nous nous sommes efforcés, sans doute, de sanctifier le mieux possible le jour du Seigneur. Mais, rendus au soir, nous voilà contraints de céder au sommeil. Et puis, les jours de semaine ordinaires, nous avons dû vaquer à toutes sortes d'occupations... Alors nous nous tournons vers ceux et celles qui sont, pour ainsi dire, les spécialistes de la prière : les prêtres, les religieux et les religieuses — notamment les âmes contemplatives, vouées au service divin, durant la nuit comme pendant le jour — et nous leur demandons de bien vouloir nous suppléer devant le Seigneur.

Après les Psaumes, c'est l'Hymne ambrosienne : *Te lucis ante*

terminum : « Avant la fin du jour, nous vous implorons, Créateur de l'univers... » On y trouve un résumé des pensées et des sentiments exprimés plus haut. Dante, dans la *Divine Comédie*, fait chanter cette Hymne par une troupe d'âmes qu'il rencontre au purgatoire (VIII, 13) aux approches du crépuscule, et ces voix, dit-il, le jetèrent dans le ravissement...

Dans le reste de l'Office, l'Eglise se fait plus suppliante encore pour nous recommander au Seigneur. D'abord, elle évoque la présence de Dieu en chaque âme, surtout celles qui vivent en état de grâce. « Vous êtes en nous, Seigneur ; ne nous abandonnez pas... » C'est le *Capitule*, extrait du prophète Jérémie (XIV, 9).

Puis, nous répétons, sous forme de *Répons*, la dernière parole de Jésus en croix : « Je remets mon âme entre vos mains... » (Luc, XXIII, 46), qui n'est autre que le 6e verset du Psaume 30. Et, nous rappelons au Seigneur qu'il nous a rachetés, que, par conséquent, il ne saurait manquer à ses promesses de salut. Nous lui avons tant coûté ! Il ne refusera pas sa protection à ceux qui lui sont si chers ; il les gardera comme la prunelle de son œil.

Ensuite, c'est le Cantique : *Nunc dimittis :* « Maintenant, Seigneur, vous pouvez laisser votre serviteur s'en aller en paix... » (Luc, II, 29-32). Il est tiré de l'Evangile, comme le *Magnificat* (Vêpres) et le *Benedictus* (Laudes). Ce Cantique du saint vieillard Siméon est un acte de reconnaissance pour l'œuvre de la Rédemption en même temps qu'un acte de désir montant vers Celui qui est notre Fin dernière. Et l'*Antienne*, qui suit, demande pour nos jours et nos nuits l'union au Christ, fruit de cette même Rédemption : « Sauvez-nous, Seigneur, dans nos veilles, protégez-nous dans notre sommeil, afin que nous veillions avec le Christ, et que nous reposions dans la paix ».

Enfin, l'Oraison condense nos requêtes à Dieu, en faveur de cette « habitation » protégée par les anges. Cette demeure, elle désignait primitivement le monastère. Mais, c'est tout aussi bien la résidence particulière abritant notre famille, et c'est également chacune de nos âmes,

temples du Saint-Esprit, et c'est en outre la grande maison spirituelle qu'est l'Eglise. « Visitez, Seigneur, nous vous en supplions, cette demeure, et repoussez loin d'elle toutes les embûches de l'ennemi. Que vos saints anges y habitent pour nous garder en paix, et que votre bénédiction soit sur nous, toujours ».

On a pris l'habitude, depuis le Moyen Age, de conclure l'ensemble de l'Office par une *Antienne* à la Sainte Vierge. Cette invocation mariale ne saurait être nulle part mieux à sa place qu'à la fin des Complies : c'est, chaque soir, le dernier regard d'amour sur sa mère, de l'enfant qui va dormir et qui se recommande à son affectueuse sollicitude. Avec les saisons liturgiques, la formule varie : au temps de l'Avent et de Noël, c'est l'*Alma Redemptoris Mater* ; de la Purification à Pâques, c'est l'*Ave Regina cœlorum* ; au temps pascal, c'est le *Regina cœli* ; et de la Trinité à l'Avent, c'est le *Salve Regina.* Tantôt douce comme une berceuse, tantôt pleine d'élan, tantôt solennelle et comme attristée, cette cantilène à Notre-Dame est toujours émouvante.

Souhaitons donc que les laïcs, de plus en plus, *prient avec l'Eglise,* selon les termes mêmes de l'Eglise dans son Office divin. Car, cette prière officielle de l'Eglise n'est pas réservée aux clercs et aux religieux... Le psalmiste David n'était-il pas un laïc ? Et, les sentiments exprimés dans les Psaumes peuvent s'appliquer à chaque fidèle, à tout le peuple de Dieu. La prière liturgique — chef-d'œuvre du Saint-Esprit — s'adapte aux besoins de toutes les âmes, quelles qu'elles soient. De plus, c'est une prière universelle, vraiment catholique, dont le *pluriel* empêche de nous confiner dans notre égoïsme. Enfin, n'oublions pas, comme l'affirmait saint Pie X, que « le véritable esprit chrétien a sa source première et indispensable dans la participation active aux mystères sacro-saints et à la prière officielle de l'Eglise ».

Marcel-M. Veilleux, O. P.

La jeune poésie canadienne-française[1]

Les jeunes poètes

La poésie n'est qu'expérimentale et hasardeuse : on n'en fait ni sur commande ni pour gagner sa vie (nos jeunes poètes doivent en savoir quelque chose !). La poésie véritable n'est que gratuite et spontanée, imprévisible ; elle jaillit tout à coup, ou elle mijote au long des mois, elle éclot ici ou là, chez cet écrivain professionnel ou chez cette simple fermière; celui-là l'imprime dans un livre élégant, et celle-ci la chantonne à son petit enfant.

Nos jeunes poètes canadiens sont à peu près sur un pied d'égalité avec les poètes d'un autre pays, grâce aux échanges continus d'imprimés et aux vastes réseaux d'information ; si les chances sont égales, tous n'en profitent pas de la même façon, ou ne sont pas aussi favorisés par les muses.

Le défaut fondamental de ceux qui se frottent à la poésie : le manque d'audace. Avoir l'audace d'être soi, simplement, tout crûment. Dire quelque chose quand on ne peut plus s'empêcher de le dire ; et le dire tel qu'on l'entend : risquer un refus, poli ou glacé, d'être imprimé, soit, mais pas de compromis ! Je sais ce que ça veut dire pour un gars dans la vingtaine d'être publié : mais ça ne vaut pas une petite trahison intérieure. Un gars qui commence à flancher, c'est un gars foutu.

Ce qu'écrit Jacques Prévert, ou Cocteau, ou Eluard, ou d'autres, c'est bien joli, d'accord ; mais de là à les singer ! Il n'est de poésie valable que régionaliste et personnelle : on vit dans tel milieu, et l'on comprend l'homme et le monde de telle façon : le lecteur n'est pas intéressé à lire du petit Rimbaud, ou du petit Baudelaire ; les sanglots de Lamartine sont maintenant bien tièdes, et les grands coups de trompette de Hugo ne nous effraient plus : mais ils avaient de l'audace et du travail, eux.

Ce que j'attends d'un jeune poète canadien : qu'il me dise ce qu'il pense de tout ca : de la vie dans notre siècle, de sa vie à lui (non pas une

---

1. La première partie de cette étude a parue dans l'exemplaire d'octobre, page 131.

autobiographie sentimentale, mais une observation personnelle), du monde, des gens, de l'amour, de l'amité ; qu'il me parle de ce qui lui passe par la tête, et qu'il m'en parle sans affectation, directement : « Ce qu'il faut, c'est parler aux hommes », disait Saint-Exupéry, un des plus formidables poètes français de notre siècle. Pour qu'un poète soit aimé, il faut que sa poésie soit *compréhensible* : j'admets bien un jeu d'équilibres abstraits en peinture, mais je vois mal l'équivalent verbal.

La jeune poésie canadienne est en bonne santé, je crois ; mais certains symptômes sont dangereux : un léger penchant pour l'hermétisme, un goût de l'épate, de l'acrobatie, de l'alchimie, une teinte de snobisme, et une rage de l'imitation, du copiage.

Certaines tentatives nous ouvrent de grandes espérances.

Les Editions de l'Hexagone

Une équipe qui espère les fruits d'un travail de collaboration amicale dans l'édition canadienne, et qui encaisse le risque énorme d'une telle entreprise dans notre climat montréalais en y donnant le plus clair de ses loisirs, le meilleur de son talent. L'équipe a eu la prudente idée d'auto-financer chaque publication par une souscription auprès du public qui achète avant parution les œuvres annoncées à prix spécial ; le lecteur intéressé se réserve ainsi un exemplaire numéroté et autographié par l'auteur, et participe à une collaboration tout à fait souhaitable et nécessaire dans les conditions spéciales de notre littérature canadienne.

La Collection « Les Matinaux »

La collection *Les Matinaux* des Editions de l'Hexagone, encore verte et neuve, se veut une rencontre de la poésie canadienne-française en gestation : c'est de plus l'aurore expérimentale d'une équipe aux coudes serrés de jeunes et dynamiques créateurs. On tâtonne, on s'essaie, dans ce groupe, mais le plus souvent en toute honnêteté, et avec assez de personnalité pour laisser entendre des sonorités aux répercussions les plus intéressantes.

Le premier recueil de cette collection fut *Des jours et des jours*, de Luc Perrier, dont on a dit beaucoup de bien, mais que, malheureusement, je ne connais pas encore, l'édition étant épuisée.

Les cloîtres de l'été, de Jean-Guy Pilon, Prix David 1955, placent ce jeune poète parmi les plus intéressants de la présente génération ; l'alchimie verbale y trouve une étrange dimension, et nous révèle ses bons côtés : même un cartésien peut y prendre plaisir ! Quand un gars fabrique des trouvailles du genre :

Leurs yeux tristes comme de grands puits asséchés...
Est-ce déjà l'heure du genoux en terre... Verdures de rêve...
Il faut réapprendre les espoirs nécessaires...

le cartésien le plus enragé sourit (pour peu qu'il ait quelqu'ouverture d'esprit, bien entendu) et se dit qu'elle n'est pas

Perdue
La voix sans voile des premiers âges
Etonnant passage de l'oiseau au loin des années
Reflets d'heureux bandons à la tombée de la conscience.

Ces anges de sang, de Fernand Ouellette, accusent une parenté implicite avec l'expression picturale de Rouault, ce que confirme l'intéressante initiative d'une reproduction liminaire des *Disciples d'Emmaüs*. Fernand Ouellette a déjà écrit à la *Revue Dominicaine*, et ses pièces témoignent d'une radicale personnalité, ni aggressive ni excentrique, mais rigoureusement unique dans son ambiance de déroulement et dans sa technique d'expression ; l'évolution toutefois se fait dans un monde quelque peu vertigineux à force d'incompromis : et ce n'est pas là son moindre mérite !

C'est le bain des étoiles...
Nous dévorons dans nos pas la montée des nuits
Nos pas de lave traquant les traces de l'homme...

Le poème *Le Christ galérien* serait assez exactement le résultat de

la collaboration de l'âme fougueuse et hantée d'absolu de Bloy et du pinceau magique de Rouault.

Du centre de l'eau, de Jean-Paul Filion, est le quatrième recueil de la collection *Les Matinaux* ; Filion se demande et nous demande :

Où iront-elles ces longues caravanes du désir
que l'homme a formées de ses plus beaux doigts d'espérance ?

Dans la même pièce :

Jeu de faux-dieu, il constate que souvent
les amarres de l'enfance se sont rompues
au moment où le meilleur allait accoucher de lui-même.

Il est curieux de constater à ce sujet que le jeune poète rejoint la pensée profonde du philosophe de métier : en effet n'est-ce pas Guitton qui disait que l'homme devenait « tel qu'en lui-même enfin sa liberté le change » ? C'est que le poète, tout comme le philosophe, va au delà de l'immédiatement observable, des données immédiates de la matière, pour s'attarder aux données de la conscience.

Et mon cœur vieilli d'ombre et d'absence
cherche encore la trace de ses ailes d'enfant...

L'enfance, ce paradis perdu ; Filion est poète douloureux, amer même, souffrant — et malgré la poussée communicative qui se dégage de ses pièces, le contact s'établit parfois assez difficilement : il a certes trouvé un mode d'expression personnel, intransigeant, et nous ne lui demanderons pas de composer avec des exigences, qui prennent un air de spontanéité, mais qui, à l'analyse, révèlent une touche d'artificiel :

Fidèle
on m'appelle Fidèle
parce que j'ai le teint vert dit-on
d'une petite bête dressée
dans sa serre de plomb.

Filion sait fabriquer des images bien frappées, neuves, dans des perspectives aérées, humaines ; il a un don particulier de faire des titres

étonnants : *Miettes de vie* ; *Le rire cassé* ; *L'eau claire d'un voyage* ; *Les vies voisines* ; *Derrière un rideau de famille...*

La Collection *Les Matinaux* se continuera à l'*Hexagone*, s'intégrant dans le courant actuel si intéressant de la jeune poésie de chez nous.

Une autre Collection, *Les voix*, abordera divers aspects des arts, des artistes, des œuvres, allant aussi dans une ambiance sociale et historique ; *Visages d'André Malraux*, d'André Patry, ouvre cette collection, qui promet beaucoup ; la petite étude de Patry mérite une très large diffusion : surtout qu'on n'aille pas la juger au nombre de ses pages (d'ailleurs, à juger un volume par son *épaisseur*, on peut être très déçu !) Nous y trouvons, de l'homme qu'est Malraux, de son œuvre et de sa pensée, un aperçu amical, fidèle et engageant : une excellente introduction pour qui veut aborder Malraux ; une agréable rencontre pour ceux qui le connaissent déjà.

Le travail des Editions de l'Hexagone ne mérite à date que bravo ! et encouragement ; permettons-leur seulement de continuer en nous procurant leurs livres.

Présence de l'absence, de Rina Lasnier, aux Editions de l'Hexagone.

« Il n'y a pas de poésie vivante sans contact avec la vie et sans chemin passant par le cœur. La poésie intellectuelle est un monstre à tête d'étoiles » — Rina Lasnier.

Les Editions de l'Hexagone, après avoir lancé des nouvelles figures poétiques de chez nous, accueillent maintenant une académicienne de chez nous : et pourquoi pas ?

Rina Lasnier, c'est la maternité poétesse : quelque chose de déchirant dite par quelqu'un de déchiré ; un cri, une plainte, une rose effeuillée, une absence esseulée ; la sensation très forte, physique à la fois et émotionnelle, d'un certain refus, d'une espèce d'impossibilité, d'une vertigineuse insatisfaction, d'un vide qui ne sera jamais comblé, d'une soif inconsolée, d'un élan sans accueil ni but, d'un visage sans traits, d'une forme sans contours ; un cri insoutenable mais soutenu, résonnant à des profondeurs inouïes, arraché à une chair écartelée.

Je n'ai pas voulu du deuil facile des violettes
Ni de la profondeur facile de l'étoile au fond du puits...

Nous sommes dans l'authentique. Dans le mystique.

... Qui donc enfanterait la douleur stérile
Ce chant mis à fermenter sans levain...

La maîtresse pièce de ce grand livre : *Noël de la mère vieille* :

... Marie ! parce que de votre seule blancheur vous êtes blanche
Et que de ma seule usance je suis blanche.
Parce que votre parole est silence de sourire
Et que mes mots ne sont que rumeurs de salive...
... A vous seule, Marie, est né un Fils sans dureté ni dol,
Mais le nœud de sa bouche sur votre sein, ce nœud défait en parole,
Vous criera, Marie, que toute oreille qui entend venir le Père
Est plus heureuse que cette bouche qui dévore la Mère...

Et au milieu, des chansons, combien savoureuses et vertes, tristes, pimpantes et claires, douces comme ces chansons de toutes les mères du monde les soirs de consolance, le bébé dans les bras ou au sein : l'enfant qui s'endort :

... Fontaine sans fond de la longue souvenance
Mon cœur mire en larmes le rire de son visage,
Naïve amante perdue au fond de son image...
... Tant va l'eau à la fissure
Tant va l'amour à la blessure...
... Ni pour tes mains ni pour tes yeux doux, cet oiseau,
Vole tant bel amour, Vole toujours plus haut,
Qu'as-tu entre des ailes noué le nœud du cœur ?

Une poésie mûre, profonde, féconde, chargée, peut encore être une poésie jeune, une poésie de jeunes : telle est celle de Rina Lasnier dans *Présence de l'Absence*. Et si l'âme de la poétesse est insatisfaite, comme elle le doit, tel n'est pas le cas du lecteur des Editions de l'Hexagone ! Oui, la jeune poésie canadienne-française est en route, et sur la bonne route !

Guy Robert

Le Père Eugène Prévost

Il y eut dix ans le 1er août dernier, l'admirable fondateur de la Fraternité Sacerdotale et des Oblates de Béthanie s'éteignait pieusement, à la manière des Patriarches, presqu'au terme de ses quatre-vingt-six ans, à La Beuvrière, province d'Anjou, France. N'est-il pas encore temps de profiter de ce premier dixième anniversaire, pour rappeler au souvenir de ses confrères dans le sacerdoce et de tous ses dévots amis, actuels et futurs, celui qui nous semble bien être l'une des plus grandes figures de prêtre qu'ait produit notre jeune Eglise canadienne : Eugène Prévost, « le Père », comme aiment à le dénommer encore ses enfants spirituels ; ou, Marie-Eugène-de-la-Croix, de son nom de plume. C'est sans contredit l'une des plus pures gloires de notre terroir canadien, que ce vigoureux, prolifique et légendaire « Lion du Nord » laurentien.

I. — Fils du Canada français

La gracieuse reine des « Pays d'en haut », Saint-Jérôme, l'a, en effet, vu naître le 24 août 1860, quoique la chère et noble France fut son principal champ d'action pendant près de soixante ans, et le témoin de sa « précieuse mort », près d'un siècle plus tard. Bon huitième d'une famille de quinze enfants, un rare destin l'attendait au terme d'une adolescence comblée des joies d'un foyer, aussi heureux que chrétien.

Faut-il encore parler de « conversion » comme Eugène Prévost crut devoir le faire, après tant d'autres du reste... au souvenir de ce qui n'aura été qu'espiègleries d'enfant, sautes de tempérament, trop riche pour son milieu et plus fort que nature ordinaire ?

Toujours est-il qu'à l'instar de celui qu'il devait tant aimer plus tard : Saul de Tarse, l'enfant, assez peu gâté, d'un bon docteur de pays de colonisation, pourrait bien avoir trouvé quelque chose, comme un nouveau « chemin de Damas ». Lui aussi et pour toujours, il fut « saisi », à 17 ans, par le Christ Jésus, qu'il n'avait certes pas persécuté, mais peut-être pas assez aimé jusque-là. Il fut séduit par son mystère d'amour et de grandeur, et sut ne jamais se reprendre, ainsi qu'avant lui, au même siècle, le Père Lacordaire.

Un grand directeur d'âmes se trouva heureusement sur sa route, comme jadis l'Ananias du futur S. Paul : M. Lecocq, de Saint-Sulpice, pour discerner les voies de la grâce et l'appel d'En-Haut, en ce jeune philosophe épris à fond d'Eucharistie. Plus de vingt ans avant le décret de S. Pie X sur la communion fréquente, quotidienne, le sagace directeur ne craignait pas de donner tous les jours le Pain des anges et des forts à Eugène Prévost, adopté comme servant de messe privée. Et il ne crut mieux faire que de le diriger, avec autant de sagesse que de désintéressement, vers l'unique Institut voué totalement au culte de Jésus-Hostie, celui du Saint-Sacrement du Père Eymard. Accepter une telle décision voulait dire l'exil, puisqu'alors et pour des années encore, nul rejeton de ce jeune arbre, aujourd'hui florissant jusque chez nous, ne se trouvait au pays de Québec. Mais de quels sacrifices n'était pas capable à 20 ans, ce grand fervent de l'Hostie !

II. — Religieux du Saint-Sacrement

Faisant le saut dans l'inconnu, Eugène Prévost part donc pour la France. Il est le tout premier Canadien pur sang à se donner, corps et âme, pour une autre vingtaine d'années au moins, à l'Institut du Saint-Sacrement. Né apôtre de toute belle cause qui pourrait le solliciter, le fervent novice devenu profès en 1883 ne se contente pas d'adorer, jour et nuit, Jésus voilé en son mystère d'amour par excellence. Tout jeune Père, il trouve le moyen de Lui susciter, par dizaine de milliers, jusqu'à 46 000, des prêtres adorateurs et réparateurs.

III. — Fondateur

Mais parvenu à cette maturité d'esprit qui, chez des hommes marqués pour un plus grand destin, peut se situer vers la quarantaine, un appel nouveau se fait entendre, clair et fort, comme celui d'une mission de salut à accomplir. C'est que, a-t-il vu, le culte de Jésus-Hostie ne va pas sans celui de Jésus-Prêtre. Et qu'aussi bien, en ses nombreuses randonnées pour le recrutement de ses chers adorateurs, Eugène Prévost,

S. S. S. a pu voir et sentir à fond les besoins de beaucoup de prêtres, un peu comme quelque vingt ans plus tôt, une autre généreuse servante du sacerdoce : Mère Marie-Léonie, fondatrice des Petites Sœurs de la Sainte-Famille. Toutes les œuvres qu'il fallait, pense-t-il, sont nées et fleurissent dans l'Eglise, pour venir en aide aux misères humaines des gens du monde. Mais il ne s'en trouve guère pour secourir les nécessités, non moins urgentes, du sacerdoce. De même donc que l'humble, mais bien méritante Mère Léonie, en fondant son Institut d'auxiliaires du clergé, vient à son secours pour l'aider à assurer sa relève, de même aussi faut-il qu'un autre enfant du Canada français sacrifie sa première vocation, pour alléger le prêtre, devenu âgé ou malheureux, du poids des ans et d'autres plus grandes infortunes encore.

Ainsi que la sainte Eglise l'a si souvent permis à d'autres religieux, sortis d'une première famille religieuse pour en fonder une autre, qu'appellent de pressants besoins, fort de l'appui du pape alors glorieusement régnant, le grand Léon XIII, le Père Eugène Prévost se met à pied d'œuvre pour lui donner l'institut qu'exige les besoins du prêtre. Il imagine une vraie fraternité sacerdotale qui entend joindre au culte de l'Hostie, toujours aimée et adorée, le jour sinon la nuit, le service des prêtres âgés, infirmes, besogneux enfin et de toute manière. L'institut ainsi conçu et lancé sera du reste bientôt doublé d'un autre qui le doit aider et compléter, sur les plans eucharistique et domestique à la fois, celui des Oblates de Béthanie.

Tout en gardant à sa première famille religieuse une estime et un amour qui ne connaîtront jamais d'éclipse, Eugène Prévost a conscience d'entrer dans sa vraie et définitive voie. Il est tellement convaincu d'accomplir ainsi le Vouloir divin, que rien ne pourra l'en faire dévier au cours du demi-siècle ou bien près, qu'il lui reste à œuvrer et à lutter. Car à lui, pas plus qu'à tous ceux que Dieu a pu choisir pour père d'une grande famille — comme jadis Abraham — les épreuves classiques ne devaient pas manquer. Maladies qui torturent presque continuellement son homme, incompréhensions, attaques en ce qu'il peut y avoir de plus cher, tout lui est venu, et de la part de gens de bien, assez haut placés

parfois ! Sans doute, n'a-t-il pas été un délaissé comme le Père Basile Moreau, ni un martyr du silence comme une Mère Marie-Anne ; mais il connut tout de même, comme son « cher Jésus », ce qu'un abandon peut avoir parfois de crucifiant. Nous pensons à Léonie, cette sœur benjamine, formée par ses soins et choisie comme pierre d'assise de ses chères Oblates, qui l'abandonne et s'en va avec toutes ses compagnes — moins une — vers une destinée mystérieuse, guidée par des conseillers bien intentionnés, mais pas assez clairvoyants.

Mais la grâce est toujours là, plus forte que la fausse sagesse des gens « férus d'administration », victorieuse même des fureurs de l'enfer. Grâce de fondateur qu'il puise au pied du Saint-Sacrement, dans une union sereine et incessante à ce Jésus qui lui devient ce que signifie son adorable nom : Sauveur, Salut dans tous les dangers.

Les papes sont là aussi, en qui sa grande foi perçoit le Christ en personne, pour l'encourager et le soutenir. Oh ! sans doute, il leur faudra bien imposer parfois des visites apostoliques, assez pénibles et humiliantes, mais ce ne sera au fond, que pour mieux faire resplendir la lumière sur la sagesse surnaturelle de ses voies de fondateur : Léon XIII, Pie X, Benoît XV, Pie XI et Pie XII.

De ces cinq grands papes qui se firent un point d'honneur d'approuver à qui mieux mieux la Fondation du Père Prévost, il en est un qui nous semble avoir mérité une place à part, celui que S. S. Pie XII auréolait dernièrement du nimbe des saints, Pie X. Et c'est pour l'affection toute paternelle, la confiance indéfectible, la vénération même qu'il ne cessa de lui prodiguer, en réponse à ses détracteurs. Entre autres preuves : son Bref si laudatif pour l'Institut, ses vifs encouragements à la propagande de la Sainte-Face qu'il daigne autographier, enrichir d'indulgences et même honorer de la Bénédiction Apostolique. Il aide de ses deniers la fondation de Rome et va, un jour, jusqu'à dire du Père Prévost, en pensant sans doute à ses ennemis : « C'est un prêtre parfait ! »

Se peut-il plus bel éloge, tombant d'aussi haut, pour le Fondateur de

la Fraternité Sacerdotale ? C'est en tout cas ce qui le caractérise et le met à part de tous les autres, d'ailleurs bien dignes et méritants de l'Eglise. Au fait, en est-il, même parmi les maîtres en doctrine spirituelle, qui ait mieux compris et mis en plus vive lumière le Sacerdoce de Notre-Seigneur et le nôtre ? Il n'en est certainement pas qui se soit donné autant de mal pour le servir, *verbo et opere*, par la parole, la plume et les œuvres. Pour un Père Eugène Prévost, le Jésus qu'il a si souvent sur les lèvres, parce qu'il l'a sans cesse tout brûlant au cœur, c'est avant tout le Prêtre par excellence, l'Hostie de la Nouvelle Alliance.

Prêtre et Victime, comme on a raison de qualifier et dénommer ainsi Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans la belle prière lancée pour la glorification du Serviteur de Dieu, de la sainte Eglise et de l'éternel Sacerdoce : le vénéré Père Eugène Prévost.

IV. — SA RENOMMÉE DE SAINTETÉ

Aussi, à peine était-il passé à sa juste récompense, plein de jours et de mérites, qu'on s'est mis à parler d'honneur des autels pour ce vrai héros des vertus et des œuvres sacerdotales. C'est qu'aussi bien, même de son vivant, la réputation de sainteté du Père Prévost s'était déjà assez largement répandue. Léon XIII en effet l'avait déjà surnommé un « vrai serviteur de Dieu ». On soupçonne ce que devait sous-entendre S. Pie X, quand il l'appelait un « prêtre parfait ». Et quand les Supérieurs ou Directeurs de nos Séminaires annonçaient le Père pour une conférence à leurs élèves, lors de ses tournées presque annuelles pour le recrutement de sa chère Fraternité, ils ne craignaient pas de dire : « Vous aurez ce soir, mes enfants, le privilège d'entendre un saint ! » Sans préjuger les décisions de la *Mater Ecclesia* cela va de soi.

Les écrits du Père Prévost — dans lesquels Benoît XV méditait et pour l'un desquels Pie XI avait vu à la rédaction — comme du reste jadis sa personne et sa conversation, ne répandent-ils pas constamment la bonne odeur de ce Jésus, dont il a si hautement honoré le Sacerdoce et si bien fait connaître le vrai nom ? De même aussi, les faveurs répandues çà

et là, sur « ceux qui le prient dans le secret », proclament éloquemment la puissance d'intercession auprès de Dieu, du « bon Père Prévost ». Ainsi se plaisent à l'appeler, dans les communications de grâces et de faveurs publiées régulièrement par le Secrétariat de la Cause en son Bulletin mensuel, les nombreux et reconnaissants « Amis du Père Prévost », au nombre déjà de quelques milliers.

Il n'en faut pas davantage pour bien établir cette *fama sanctitatis* qu'exige l'Eglise, comme condition préalable à l'instruction d'une Cause de canonisation. On la prépare depuis quelque temps, cette Cause du Père Eugène Prévost ; on augurerait le début des procédures canoniques pour l'année centenaire de la naissance terrestre du Serviteur de Dieu : 1960 !

En une telle perspective, nous sera-t-il permis de formuler un double vœu, dans l'intérêt de la chère Fraternité Sacerdotale, aussi bien que des confrères dans le sacerdoce, et des Amis du « Père ». Que d'abord, elle « parte sur un bon pied » cette nouvelle et chère Cause, pour se poursuivre heureusement et parvenir à son glorieux terme, aussitôt que faire se peut, en une matière aussi grave que fructueuse. Ne nous faudrait-il pas un bienheureux, un saint Père Prévost, à nous prêtres, comme stimulant vers plus de dignité et de ferveur sacerdotale, et comme protecteur dans leurs besoins, modèle dans leur travail de sanctification pour ses dévots amis et tous les fidèles de bonne volonté.

Et nous souhaitons qu'effectuant une trente-quatrième et dernière traversée de l'Atlantique, la précieuse dépouille de celui qui vécut et œuvra tellement à l'étranger, mais qui n'en demeure pas moins une authentique « gloire canadienne », soit rendue aussitôt que possible à sa patrie d'origine, pépinière par excellence de son double Institut : le Canada, le pays de Québec. Ce sont de telles vénérables reliques qui ont accoutumé de rendre des lieux de pèlerinage, particulièrement populaires et inspirateurs.

A grand prix probablement, les fils du Père Prévost ont eu l'idée hardie, mais combien heureuse, de transporter sa maison natale, sise

autrefois à Saint-Jérôme, là où se forme la relève de ses deux Congrégations, Fraternité Sacerdotale et Oblates de Béthanie, c'est-à-dire à Pointe-du-Lac, près des Trois-Rivières, face au « fleuve géant », sur la route nationale, à mi-chemin entre nos deux plus grands centres, Montréal et Québec.

Au « Vieux Foyer », « chère maison grise » de 22 pièces, reconstituée avec autant d'à propos que de piété filiale, il ne manque plus que le corps du « bon Père Prévost » présent en un digne sarcophage, quelque chose comme celui de Mère Marie-Léonie, au Mont Sainte-Famille de Sherbrooke. Eugène Prévost — ou Marie-Eugène-de-la-Croix — serait là de nouveau, mais plus puissant, pour accueillir ses pieux et confiants pèlerins, pour les combler, et les inviter à le suivre, si Dieu le veut :

Au service de Jésus dans ses prêtres

Marie-Gabriel Perras, O. P.

Sherbrooke, octobre 1956

Psychanalyse et évolution individuelle

Il y a une façon de se dire psychanalyste — l'homme à la recherche de soi-même — qui signifie qu'on ne l'est pas. Par ailleurs, pourquoi appeler intellectualisme ce qui est effort de synthèse, et de théorie désincarnée ce qui est recherche de la réalité individuelle même au prix du dépassement de toutes les structures ? La science n'a plus de frontières et cette insertion dans la vie de chacun doit être poursuivie jusqu'à la rencontre de cet imperceptible point d'existence personnelle qui donne à l'individu son vrai visage derrière le masque que la vie quotidienne lui impose.

La connaissance psychologique faussée, par suite du refus d'aller au delà de certains schèmes communs, ne suit pas toujours les voies naturelles de l'évolution de la personnalité et, sous prétexte d'efforts sincères, de probité scientifique, refuse à cette personnalité des sources d'énergies instinctives, affectives, dont elle pourrait tirer le meilleur parti. La volonté, déjà si vulnérable et dépendante de tous les troubles psychiques, est encore plus inefficace devant ces insurmontables restrictions et n'est pas en mesure de donner un équilibre à une personnalité dont la direction n'est pas conforme à sa nature vraie. Dans ce sens, toute influence psychanalytique est nuisible dans tous les cas où elle viserait à détruire l'objet d'un principe ou d'un système auquel l'individu s'est attaché librement, sans contradictions ni heurts. L'évolution de sa personnalité sera parallèle à l'évolution et à la fidélité de son attachement. Une nature saine suit instinctivement une voie qui puisse lui être favorable. « Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas ».

La psychanalyse reconnaîtra alors cette exigence personnelle qui est la base, consciente ou inconsciente, plus ou moins nuancée, selon l'éducation des individus, la plus importante de toute évolution individuelle, l'intention fondamentale de tout psychisme humain, de toute âme humaine est de découvrir et d'atteindre une réalité unique qui n'est ni provisoire ni relative. Cette perspective et cette détermination séparent

définitivement l'homme et l'animal sur le plan psychologique. La personnalité libre, normale, de tout individu, qu'elle que soit son évolution sociale et culturelle, ne sera compréhensible par la psychanalyse qu'à partir de cette détermination. « Chacun est fait par le Dieu qu'il possède », écrivit Karl Jaspers.

Si l'on ne peut comparer les exigences de l'être intime normal et celui de l'anormal, Freud n'a fait que peu de concessions sur ce point. On sait qu'il considérait tout conflit psychique comme un élément pathogène à moins que ses effets soient suffisamment travestis pour faire oublier qu'ils ont eu à l'origine comme première caractéristique, le refoulement. On sait que l'état d'équilibre psychique était aussi envisagé d'un point de vue pathologique, cet équilibre ne se maintenant qu'en se soustrayant au mécanisme de la censure morale ; et toute valeur culturelle, sociale, spirituelle, de l'homme normal, composait une « super-structure » (Joseph Nuttin : *Psychanalyse et conception spiritualiste de l'homme*) dont l'origine serait extérieure et dont la fonction serait encore de refouler les tendances anti-sociales. Quant à la racine authentique des névroses, elle serait définitivement fixée sur une circonstance infantile.

Si les recherches méthodiques empiriques de Freud ont jeté la plus vive lumière sur les troubles psychiques et leurs thérapeutiques, on se sent très mal à l'aise pour étudier, sous la même clarté, la personnalité de l'individu normal et son évolution. L'aspect très négatif de l'étude freudienne, son image de l'homme normal par simple déduction de celle du névrosé, son insuffisante attention du fait individuel, sont les premières objections qu'on puisse lui opposer avant même de recourir à la vérité scientifique. L'hypothèse d'un conflit humain élaboré en dehors de tout refoulement n'est-elle pas admissible ? Est-il possible que dans tous les cas, au cours du développement de l'adulte, toute fixation suppose un arrêt de l'évolution naturelle et que l'objet de cette fixation ne soit qu'un symptôme d'infantilisme ? En admettant, avec beaucoup d'évidence, qu'il n'existe pas de personnalité *absolument équilibrée* — la personne publique n'étant jamais complètement en accord avec la personne intime, par la

faute des civilisés ou des civilisations — n'est-il pas remarquable que toute vie humaine, indépendamment de sa valeur réelle et de sa réalité psychologique, comporte toujours un objet de fixation ? On s'accroche, à tort ou à raison, à une idée, un idéal, à l'argent, une aventure, un principe, une règle. L'angoisse effarante du névrosé n'est-elle pas de se retrouver devant l'obsession du vide le plus profond ? Quelle que soit l'explication psychologique d'une fixation, cette explication doit-elle être systématiquement négative dans le cas d'un individu psychologiquement normal ? Ne peut-elle faire l'objet d'un principe dynamisant ?

On sait que le névrosé ne choisit pas sa névrose et que l'objet de son comportement infantile comme celui de toute fixation, n'a pas été davantage choisi de propos délibéré. La façon d'être, d'agir, de penser du névrosé, n'a jamais rien d'objectif et les circonstances s'imposent à lui sans qu'il puisse en faire dévier le cours et les effets. Il est privé de liberté. Il est à l'opposé de l'homme normal. Celui-ci est en droit de prétendre qu'il a découvert une vraie raison de vivre, qu'il y est attaché, puisque cette raison unique, qu'il appelle la vérité, est en droit, elle aussi d'exiger de sa part une totale adhésion. Si cette adhésion est bien réelle, si elle s'effectue sans contrainte, sans contradiction (le névrosé ne déteste-t-il pas inconsciemment ce à quoi il est attaché et son drame n'est-il pas souvent contenu dans l'aveu d'une haine pour un parent qu'il croyait consciemment aimer ?). Si son aspiration subjective est en complète harmonie avec son aspiration objective, ne peut-on pas commencer à croire, avant toute explication psychologique, que ce phénomène de la fixation répond, dans ce cas, à un besoin vivant, inhérent à tout individu normal ? Ce qui est infantilisme, illusion, chez le névrosé (une fille idéalisant l'image du père décide de passer sa vie auprès de lui ?) devient déploiement normal chez l'autre, dû à la complète expression de sa liberté intérieure. Il n'est pas alors question de blocage affectif mais d'évolution authentique.

Quel risque ne ferait-on pas courir à cette liberté humaine si on l'obligeait à se limiter à une forme définitive de la personnalité ? En

limitant le développement psychologique individuel aux six premières années de la vie, Freud est responsable de ce risque très dangereux et démoralisant. De plus, si le névrosé, dont le monde intérieur est très rétréci, a la promesse d'un choix entre deux extrémités : être timide ou ne pas l'être, être homosexuel ou ne pas l'être, être angoissé ou ne pas l'être... est-il raisonnable d'affirmer que l'équilibre de l'être normal équivaut à la seule perspective de n'être pas timide, de n'être pas homosexuel, de n'être pas angoissé ? Doit-il se limiter à cette seule différence, est-il obligé de se résigner à cette seule situation qui permet de se maîtriser à peu près en toute circonstance ? N'a-t-il pas lui aussi avec sa volonté non entravée, la promesse d'un choix entre la maîtrise de ses tendances qui, pour être souvent héroïque, n'exprime pas ce qu'il y a de plus « personnel » (pris dans le sens précis et étroit d'accroissement, de création, par opposition au maintien strict de ce qui était depuis la naissance : ne pas causer de tort à son prochain ne signifie pas qu'on soit charitable envers lui) et une forme plus précise de ce qui doit combler son être ? Parce qu'il a atteint un équilibre psychique, a-t-il trouvé, dans cet équilibre, son complément définitif ? n'est-il pas condamné à n'être qu'un outillage perfectionné en perpétuelle attente de sa mise en œuvre ? N'est-il pas un peu hâtif d'affirmer qu'un enfant de six ans, parce qu'il a réussi son complexe d'Œdipe et qu'il n'est pas esclave de troubles névrotiques, est systématiquement « condamné » à réussir sa vie ? Sa liberté acquise lui laisse le choix entre : la réussir ou ne pas la réussir.

L'image d'un être équilibré est incomplète si elle n'appelle pas une forme moins relative. La sainteté du Saint ne provient pas de sa saine nature, de son seul équilibre, mais d'une réalité en dehors de lui-même qu'il a fait sienne, où il a puisé son complément, de sa libre volonté alliée à la grâce de Dieu.

Devant cet être relatif et moral qu'est tout individu, qui ne peut arriver à être soi-même qu'en assumant des rôles successifs, puisqu'il n'y a pas de soi actuel, puisque la compréhension de l'homme total et de son évolution n'est possible qu'après l'étude de l'opposition de tous ses

contraires, de sa négation, de son renoncement et de son choix, quelles explications la psychologie peut-elle apporter pour confirmer cette direction ascendante de l'évolution individuelle ?

Premier point. — Redécouvrir le conflit psychique dans son contexte normal, c'est-à-dire dans les limites de la signification attribuée à l'ensemble de la personnalité, au delà de la réalité biologique. Cette forme d'existence nouvelle, parce que non organique, n'est pas un phénomène subjectif. Elle est le fruit d'efforts personnels et le patrimoine culturel en est une preuve, de l'action de l'homme individuel, de ce qu'il se propose de faire de son existence, de l'image « idéale » — vague chez l'enfant — puis consciente et librement réalisée chez l'adulte qui prend position, même s'il s'aperçoit que son choix, pour n'être pas toujours judicieux, crée un conflit entre celui qu'il est et celui qu'il voudrait être. A n'importe quelle époque de sa vie il se trouve à une croisée de chemins qui le mènent à une réalisation possible de sa personnalité, précisément parce que son comportement n'est pas automatique, qu'il est libre, et que cette possibilité de choisir entre des voies divergentes prouve une influence directe et non une transformation de forces libidinales ou une manière de résoudre à tout prix un conflit névrotique. S'il avait le désir de vouloir revenir à ses plaisirs infantiles, la censure morale et sociale le rappellerait aux réalités. L'homme individuel possède plus que cette liberté tronquée. S'il est très réel que dans toute construction individuelle, il existe toujours des réminiscences d'expériences infantiles, le psychisme adulte acquiert des contenus nouveaux totalement différents. Définitivement, l'évolution individuelle se situe au niveau de l'intégration de ces deux tendances : renoncer à l'enfance pour acquérir les formes adultes, combattre l'enfant pour conquérir l'homme. La situation conflictuelle chez le sujet normal se présente donc sous une autre forme que celle du refoulement. L'interprétation psychanalytique ne peut mésestimer cet aspect essentiellement « neuf » du problème et le considérer encore comme la manifestation de désirs primitifs sous un autre masque.

Deuxième point qui ne peut passer inaperçu. — L'évolution indi-

viduelle normale s'effectue dans le sens d'un progrès et d'un succès. Qui nous autorise à croire que l'individu peut faire ce choix ? parce qu'il a besoin d'être rassuré et satisfait et qu'il agit jusqu'à ce qu'il parvienne à cette satisfaction. C'est pourquoi un échec ne l'arrête pas dans ses élans. Celui qui multiplie les expériences sans un résultat intéressant n'est pas systématiquement un émotif instable ; il peut représenter le type classique de celui qui recherche sa personnalité définitive et ne se contente pas d'une moyenne ou d'une médiocrité. Une fixation sans compromission — Nombreux sont ceux qui n'ont pas cette ambition. Ils doivent en revanche se contenter d'une relative paix de l'âme qu'ils défendent avec beaucoup de difficultés, cachés derrière des principes. Le besoin de détente intérieure est justifié par cette quête éternelle de l'individu et contre son angoisse, besoin essentiellement adulte qui prime les tendances infantiles perdant leur force attractive, parce que considérées insuffisantes, non par « refoulement » mais par libre choix entre ce qui était bien et ce qui est supérieur. Choix spontané ou développé sous certaines influences, auquel on peut opposer les cas d'habitudes ancrées que rien ne semble pouvoir changer, parce que revêtant des formes plus ou moins pathologiques. Ici l'individu obéit à un mécanisme inconscient qui empêche l'élimination normale de toute forme de médiocrité. Ne sont pas rares ceux qui ont conscience de leur médiocrité en étant incapables d'y échapper. L'analyste tiendra compte de ce fait mais n'essayera pas de le chasser par un autre fait qui ne sera qu'un signe sensible. Il devra lui opposer une « aspiration », un besoin de « valeur ». On ne cherche pas à éliminer un plaisir en apportant systématiquement un autre plaisir. Pour être suivi et efficace, il faut que cet autre représente un progrès et un besoin supérieur. Il ne s'agit pas encore de refoulement mais de l'acceptation d'un objet de valeur, au détriment d'un autre qui n'en a pas. Distinction essentielle dans le domaine de l'éducation actuelle où certains éducateurs ont la hantise de ne rien refuser à l'enfant pour ne pas avoir la hantise du « refoulement ». Phénomène d'une évolution normale dont les formes doivent être rigoureusement adaptées aux besoins

de chaque étape de la vie individuelle. Besoins autant sociaux qu'organiques, les premiers n'étant pas considérés, selon l'habitude, comme les rejetons des autres, puisque la psychologie est l'étude de l'organisation de *toutes* les fonctions individuelles ; fonctions acceptables non à l'intérieur de l'individu mais par rapport à l'individu au milieu du monde, puisqu'il est avant tout un être social qui ne se caractérise et ne s'identifie que par sa manière d'être et d'agir avec autrui. Même ses relations sexuelles, étudiées psychologiquement, ne font pas l'objet d'une justification d'une fonction organique, très évidente, mais bien d'un comportement vis-à-vis d'une autre personne, de cette nécessité d'une forme positive ou négative vis-à-vis de l'autre. L'importance pratique de cette option est contenue dans une signification scientifique abordée par l'analyste : la source de tout acte humain, normal ou anormal, ne peut être considérée qu'en fonction de l'unité de la personne et non d'une partie des besoins fondamentaux. Est-ce un symptôme obsessionnel que celui qui hante le sujet défendant une théorie, par ailleurs optimiste, alors qu'il a l'ambition d'être fidèle à soi-même et de se maintenir dans ce rôle, calqué sur un idéal, jusqu'à ce qu'il ait conquis cet idéal ? Les êtres poursuivis par cette continuité vivent des expériences enrichissantes d'où est exclu le sentiment d'insécurité, d'inquiétude, d'angoisse, de vide, d'isolement. Ils délectent avec une joie sans mélange leur maintien à un niveau social appréciable, société à laquelle ils participent, à laquelle ils ont conscience d'apporter quelque chose de sain. Ils ne doutent pas qu'ils « comptent » pour la collectivité, plaisir correspondant, mais sous une forme plus justifiable, à celui déterminé par la tendance au sentiment de communauté cher à Adler qui a su prouver que le manque de confiance en soi, au cœur de la collectivité, était responsable de l'hésitation, de l'incertitude, des restrictions devant l'amour. Craindre de se donner soi-même, c'est craindre à l'avance que l'autre se donne incomplètement.

Dans ce même sens, on peut dire que l'intégration ne peut être possible, achevée, que si la collectivité en vaut la peine, si l'ordre est valable et immuable. Quel désespoir pour celui qui n'est pas convaincu

de cet ordre immuable à notre époque de contradictions, de contacts déroutants, déracinant brutalement des mœurs, des traditions, des principes auxquels on s'était toujours accroché comme à un article de foi. Il n'y a plus de place pour le doute devant une existence devenue aussi absurde : qu'elle que soit sa vie, ne répond-elle pas à une réalité invisible, ne correspond-elle pas à une manifestation évidente d'un monde auquel on est absolument lié? L'étude de l'origine des névroses est associée à cette perte de contact significatif avec l'univers visible et invisible. Privé de ce contact — de cette petite fille espérance à laquelle il s'était identifié — l'individu n'est plus rien (l'idéal transcende d'autant plus son homme qu'il incarne une valeur supérieure). La négation systématique de son unique raison de vivre (même si elle prend des formes variées selon les individus) reviendrait à dire que l'expression humaine est une lamentable illusion. Or, pour ceux qui, dans leur conscience, ont expérimenté l'ordre vrai des choses, chaque point d'interrogation devient un symbole divin. Ils n'entrent pas en conflit avec la réalité, étant capables de percevoir objectivement le monde ; progression infinie dont le terme est, psychologiquement, une parfaite identité avec l'idéal et, pour un chrétien, son visage pensé par Dieu.

André La Rivière
psychologue et psychanaliste consultant

Le service social communautaire

L'organisation communautaire est celle des trois méthodes fondamentales du Service social qui se situe au niveau des collectivités. Elle partage des principes de base communs avec ses deux méthodes sœurs, le service social personnel et celui des groupes. La dimension et le genre des problèmes qu'elle doit aider à résoudre — désintégration sociale, inégalité constante entre les ressources et les besoins, urbanisation trop rapide et les innombrables difficultés qui en résultent — ont cependant contribué à lui donner une individualité propre.

Nature

Jusqu'à ces dernières années, la nature exacte de l'organisation communautaire était demeurée plutôt obscure. Des études approfondies permettent maintenant d'en mieux connaître les éléments distinctifs, mais, comme c'est le cas pour toute profession nouvelle, personne n'est encore en mesure d'en fournir une définition qui soit à la fois concise et unanimement acceptée. Il reste quand même possible de la décrire à partir des traits qui lui sont le plus généralement reconnus par ceux qui la pratiquent.

La tentative la plus récente en ce sens est celle de Mirray G. Ross de l'Université de Toronto qui décrit l'organisation communautaire comme étant « le processus par lequel une communauté identifie ses besoins et les moyens de les satisfaire, en établit l'importance relative, développe le désir d'une action positive, soutient sa volonté de réussir dans ses efforts, trouve les ressources disponibles et potentielles conformes à son objectif, passe finalement à l'action et, ce faisant, développe en son sein des attitudes et des pratiques de coopération et de collaboration » [1].

La communauté, au sens où l'emploie Ross, peut être politique ou économique, urbaine ou rurale, géographique ou fonctionnelle ; dans ce dernier cas, elle groupe tous les gens qui partagent quelque tâche ou intérêt communs. L'organisation communautaire, telle que décrite, im-

---

1. Ross, Murray G. : *Community Organization : Theory and Principles*, p. 39, Harper, New York, 1955.

plique aussi une prise de conscience de la part de cette communauté, une compréhension précise de ses besoins, une connaissance réelle de ses ressources et surtout le désir d'agir d'une façon et vers un but qu'elle-même choisit. Le résultat de ce processus n'est pas seulement la réalisation de tel ou tel projet particulier ; par son action libre et réfléchie, la communauté accroît sa capacité d'entreprendre d'autres projets coopératifs et peut s'acheminer vers une intégration communautaire que les conditions de vie du XXe siècle ont souvent considérablement affaiblie.

EVOLUTION

Historiquement, l'organisation communautaire est née du souci de coordination qui anima le Charity Organization Society, aux Etats-Unis, à la fin du siècle dernier. L'abondance relative des agences sociales que l'on retrouve aux origines du service social moderne provoqua inévitablement des duplications de services dans certains secteurs de l'assistance. Cela était d'autant plus regrettable que d'autres domaines en étaient totalement dépourvus. A la nécessité d'une coordination entre les services d'assistance s'ajouta donc pour les travailleurs sociaux d'alors la préoccupation de ne pas négliger les secteurs où les problèmes, quoique nombreux, n'attiraient pas, faute de fonds ou de connaissance, toute l'attention qu'ils auraient méritée. Cet effort de planisme ne s'arrêta pas là. Par la force des choses, on en vint bientôt à examiner et parfois à mettre en doute la qualité du service fourni par certaines agences. De là à tenter de le réformer, il n'y avait qu'un pas. On le franchit avec la fondation, toujours aux Etats-Unis, des *Councils of Social Agencies* et des *Community Welfare Planning Councils*, que l'on compte aujourd'hui par centaines et auxquels correspondent au Canada nos divers Conseils d'Œuvres. Leur tâche exacte se précisa graduellement ; au mouvement initial de coordination, s'allièrent le planisme, puis la recherche sociale. Dirigés d'abord par des bénévoles, ces *Councils* firent peu à peu appel à des travailleurs sociaux dont l'expérience permit l'élaboration de ce qui allait devenir une méthode nouvelle de service social possédant ses propres techniques et ses fonctions distinctes.

Par ailleurs, dès 1873, commençait à Liverpool, Angleterre, pour être imitée aux Etats-Unis, une quinzaine d'années plus tard, une entreprise qui influença tout le développement ultérieur de l'organisation communautaire. Cette initiative touchait le financement du bien-être social au plan privé et provoqua la fondation des organismes que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de *Community Chests*. Au Canada français, ils portent le nom de Fédérations d'Œuvres et sont souvent alliés à un Conseil d'Œuvres. Ces Fédérations qui dépassent la soixantaine dans notre pays ont, aux yeux du public, surtout pour but de mettre un frein à la multiplicité des campagnes charitables annuelles. Pour accélérer cette tendance à l'unité d'action, plusieurs *Community Chests* américains se sont, depuis quelques années, transformés en *United Funds* ou Fonds Unis et groupent, ou essaient de grouper, dans leurs villes particulières, toutes ou la plupart des grandes causes nationales et traditionnellement indépendantes, comme le Cancer, la Polio ou la Croix-Rouge. Aux Etats-Unis, ces *United Funds* sont au nombre de 821 et, de concert avec les quelque 1 600 *Community Chests* d'importance variable qui secondent leur travail, ont réussi en 1955 à recueillir l'énorme somme de $350 000 000.00. Au Canada, dans la même période, les campagnes de nos Fédérations récoltaient la somme approximative de $17 000 000.00. Par rapport à la population canadienne et bien que nos Fédérations ne soient pas aussi nombreuses, ni aussi développées que celles de nos voisins américains, cette somme considérable démontre la force du mouvement.

Le fonctionnement de ces organismes révéla aux travailleurs sociaux les avantages éducationnels et financiers d'une publicité bien organisée. Leur existence contribua aussi grandement à intéresser le public en général au vaste domaine du bien-être social.

Fonctions

Les organisateurs communautaires ne s'entendent pas tous sur le nombre exact des fonctions propres à leur profession. D'aucuns ont été jusqu'à en suggérer douze ou quinze. En réalité, lorsqu'elles sont soi-

gneusement analysées, on peut les ramener à six sur lesquelles l'accord est assez général pour qu'elles soient considérées comme processus de base. Nous les avons déjà implicitement signalées dans notre court rappel historique. Ce sont : le *financement des agences privées de bien-être*, leur *coordination*, les *relations publiques*, la *recherche*, le *planisme* ou « *planning* » et la *création de nouveaux services*. Il n'existe pas d'ordre pré-établi de priorité entre ces processus car leur importance relative est appelée à varier selon les conditions particulières de chaque communauté.

L'organisation communautaire, dans ses fonctions de *financement*, est tout d'abord orientée vers le secteur privé du bien-être social mais ne doit pas, pour cela, être indifférente au domaine public.

On peut discerner les techniques de l'organisation communautaire dans la mise sur pieds et le fonctionnement des Fédérations d'Œuvres. Que l'établissement d'une Fédération exige de la part des travailleurs sociaux qui en prennent la responsabilité une somme imposante de qualités diplomatiques, de compréhension, de patience et de savoir-faire professionnel, tout le monde est d'accord pour le concéder. Le travail d'interprétation auprès des dirigeants d'agences peut être ardu si les avantages de la coopération ne sont pas clairement visibles ou si les agences peuvent se procurer des fonds autres que ceux provenant de la Fédération. La difficulté est la même auprès d'un public non préparé à ce genre de « charité organisée ». Le bon fonctionnement d'une Fédération présuppose aussi toute l'organisation de la campagne annuelle, de la publicité et des divers comités. Il s'agit là d'un travail de longue haleine qui ne peut s'effectuer dans les deux seules semaines de la campagne proprement dite. L'entreprise de financement des agences sociales est grandement facilitée si elle s'effectue conjointement avec les autres activités propres à l'organisation communautaire. Inutile, enfin, d'appuyer sur la nécessité d'une collaboration étroite entre la Fédération et Conseil d'Œuvres lorsque ces deux organismes sont établis séparément. Pour être pleinement efficaces, ils doivent aller de pair.

La *coordination*, dont la responsabilité incombe plutôt aux Conseils

d'Œuvres, est l'ensemble de ces relations coopératives existant ou devant exister entre les agences, organisations et individus d'une communauté donnée et visant à une réalisation plus complète des divers buts du bien-être social. Cette coordination tend à l'harmonisation des services sans leur faire perdre leur autonomie et augmente l'efficacité totale des services sociaux de la communauté.

La fédération des agences sociales aide à réaliser des économies par sa centralisation des efforts et sa rationalisation de la publicité. Cependant, la coordination implique presque toujours des dépenses additionnelles ; dans les grandes villes, elle conduit à l'établissement d'un Conseil d'Œuvres, dont le personnel si restreint soit-il, doit être rémunéré. Les bienfaits de la coordination sont d'un ordre moins tangible que celui des épargnes financières. Elle n'en reste pas moins très désirable, ce qu'ont d'ailleurs compris les autorités civiles et religieuses, ainsi qu'une bonne couche de la population de nombreuses communautés.

Bien que la coordination soit une nécessité sociale de notre époque, certains facteurs entrent en ligne de compte dans son établissement et le professionnel de l'organisation communautaire serait mal avisé de les négliger. Par exemple, la structure de divers services peut ne pas s'y prêter ; l'absence de contacts physiques entre les agences et leur différence de prestige peuvent handicaper le processus de collaboration ; la mentalité elle-même de la communauté peut constituer un obstacle aux efforts en ce sens.

Les *relations publiques* correspondent au concept américain de *public relations* et se rattachent au problème général de l'interprétation des services sociaux auprès du public. Elles sont destinées à augmenter la compréhension que celui-ci peut avoir des agences sociales et de leur rôle. Un prestige social rehaussé en résulte souvent pour ces agences ou fédérations d'agences, facilitant ainsi leurs campagnes charitables futures. Lorsque cette activité est spécifiquement orientée du côté de l'appel financier, elle tend à porter le nom de publicité.

Malheureusement, cet instrument d'interprétation n'a pas toujours

été utilisé à sa pleine mesure. Beaucoup de pionniers du service social croyaient que la nature charitable de leur tâche et l'abnégation dont ils faisaient preuve étaient suffisantes pour amener le public à contribuer de leur temps ou de leur argent à leur œuvre sociale. L'expérience démontra que leur espoir n'était pas toujours fondé. Cet état d'esprit n'a pas complètement disparu mais, de plus en plus, les Conseils et Fédérations d'Œuvres utilisent des méthodes modernes de relations publiques. A noter qu'il existe dans ce processus d'organisation communautaire une part d'éducation populaire où les brochures, les conférences, les affiches, la radio, la télévision et le film ont un grand rôle à jouer.

La *recherche* en organisation communautaire est devenue un instrument de travail indispensable. Son but premier est d'apprécier les besoins sociaux de la communauté et d'évaluer les ressources disponibles ou potentielles capables de les satisfaire. Elle s'effectue surtout au moyen du *survey*.

La recherche est aussi en mesure de fournir des critères sur lesquels les comités de budget des Fédérations peuvent se baser dans l'allocation des fonds à leurs agences membres. D'autres critères, scientifiquement déterminés, aident les Conseils d'Œuvres à juger les normes de service des agences et, si le besoin s'en fait sentir, de travailler à leur amélioration.

Des organismes nationaux, comme la *United Community Funds and Councils of America* et le Conseil Canadien du Bien-Etre, conduisent la recherche sur un autre plan. Là, on s'interroge sur les montants totaux versés annuellement aux Fédérations, sur leur composition, sur le nombre et la qualité des donateurs, sur les tendances de la contribution publique et sur l'efficacité des techniques de sollicitation. Des rapports en sont régulièrement publiés. Ils tiennent les organisateurs communautaires au courant des tendances et du progrès et les aident à orienter leur action.

A cause de l'interdépendance de tous les éléments d'une société moderne, l'objet du *planisme* est complexe. Pour l'organisateur communautaire, il est l'art de prévoir. Il consiste en l'adaptation rationnelle,

réaliste et dynamique des moyens disponibles aux buts à atteindre et se situerait peut-être entre la coordination et la planification.

Dans un monde qui évolue aussi vite que le nôtre, les problèmes naissent rapidement. Le planisme doit les anticiper et, autant que possible, les résoudre ou, du moins, les atténuer avant qu'une crise ne force les organismes de bien-être à agir trop hâtivement. En suggérant des mesures préventives adéquates, il peut empêcher la désintégration sociale ou la paupérisation de certaines couches de la population ; il peut protéger la santé publique, promouvoir un urbanisme sain, etc. Le planisme peut s'effectuer en fonction des personnes, des groupes, des territoires, des ressources physiques, des agences et des organisations, aussi bien qu'en fonction des problèmes sociaux proprement dits.

Un aboutissement fréquent du planisme est la *création de nouveaux services de bien-être*. Cette fonction de l'organisation communautaire est la conséquence logique d'une connaissance accrue des besoins sociaux. Bien que souhaitable à priori, elle rencontre souvent l'apathie ou l'hostilité d'une partie plus ou moins considérable de la population. Encore plus difficile et délicate est la dissolution des services rendus désuets par l'évolution sociale. Point n'est besoin d'insister sur le tact que le travailleur social doit déployer pour mener à bien une telle initiative.

Quand ce travail de réforme est plus radical ou qu'il se place sur un plan législatif, il tend à porter le nom d'« action sociale ». Certains auteurs la considèrent plutôt comme une méthode auxiliaire du service social et la voient comme une responsabilité commune à tous les travailleurs sociaux. Pour d'autres, elle est tout simplement l'aboutissement normal de l'organisation communautaire.

Structure

Si on l'interprète au sens large, l'organisation communautaire semble une méthode couramment employée. C'est ainsi que les Chambres de Commerce, les clubs sociaux, les groupements patriotiques ou religieux, les organismes politiques, les syndicats ouvriers, en un mot toutes

les associations librement formées au sein d'une collectivité quelconque pratiqueraient l'organisation communautaire dans la mesure où leur action individuelle ou conjointe favoriserait le bien-être général de la communauté.

En réalité, tous ces organismes, en tant que représentant chacun une partie de la population, peuvent participer au processus d'organisation communautaire, mais ce serait aller un peu trop loin que de leur en confier la tâche exclusive. Celle-ci relève, au plan local, d'abord des Conseils d'Œuvres qui, par définition, sont des corps représentatifs de toute la communauté et non pas seulement d'un ou de quelques segments de la population. Aux Conseils d'Œuvres se rencontrent les agences sociales, dépendant ou non de la Fédération, les mouvements organisés de la communauté comme ceux que nous avons mentionnés et la population en général. Pour être conformes aux principes de l'organisation communautaire, ces Conseils doivent, autant que possible, refléter la communauté dans sa composition et sa mentalité. Ce sont eux qui, après consultation et discussion entre les délégués des agences, mouvements et groupements de la communauté, s'en font les porte-parole et se livrent aux activités énumérées ci-dessus.

Les besoins de financement et surtout de coordination, interprétation, planisme et création de services ne se bornent pas au plan local. Des organismes régionaux, nationaux comme le Conseil Canadien du Bien-Etre, ou internationaux comme l'UNESCO, l'OIT ou l'OMS, peuvent aussi bénéficier des ressources de l'organisation communautaire. Certes, dans ces cas, l'envergure de l'action est plus grande, mais les processus de base restent les mêmes.

L'interaction et le chevauchement constants des quatre paliers — local, régional, national et international — exigent qu'à la coordination horizontale s'ajoute une action verticale. L'organisation communautaire assure ici la communication, la consultation et l'échange de vues entre les paliers et voit à ce que le mouvement soit libre et s'effectue dans les deux directions.

A quelque niveau que ce soit, le travail de représentation suppose, chez les délégués, la connaissance au moins élémentaire des processus et techniques de l'organisation communautaire. Notons qu'à cause de leur formation poussée, les travailleurs sociaux personnels et de groupe peuvent éventuellement être appelés à prendre des responsabilités d'organisation communautaire. Quant à l'organisateur même, il évolue à l'intérieur des structures décrites, mais, pour une action fructueuse, doit souvent y adapter certaines techniques tirées des autres méthodes du service social. La spécialisation, en service social, est donc plutôt relative qu'absolue.

RÔLE DE L'ORGANISATEUR COMMUNAUTAIRE

Dans un domaine aussi complexe et parfois aussi déroutant que celui où se placent les institutions responsables de l'organisation communautaire, le rôle du travailleur social en est un où les ressources professionnelles doivent s'agencer aux qualités naturelles d'intelligence, de jugement pratique et de diplomatie.

Ce rôle est triple. L'organisateur communautaire, bien qu'employé par un Conseil ou une Fédération, est en premier lieu un *guide* auprès de sa communauté. Il l'aide à prendre conscience d'elle-même et à clarifier ses problèmes, à trouver ses propres solutions et les moyens de les appliquer ; il ne commande, ni ne s'impose ; il respecte les désirs, les droits et les traditions de la communauté où il agit ; il ne cherche pas seulement à résoudre un problème particulier, mais vise aussi à réaliser l'intégration sociale par le développement de dispositions coopératives au sein de la population. Il peut prendre l'initiative de l'effort, mais le fait plutôt en stimulant les personnes et les groupes qu'il rencontre et avec lesquels il travaille. Il doit toujours garder son objectivité, accepter la communauté telle qu'elle est sans pour cela l'approuver, rester neutre sans être indifférent, s'identifier à la communauté en général et non à un groupement particulier. Quand il lui faudra prendre position, sa prudence professionnelle lui dictera les modalités et les conditions de l'attitude à

choisir. Malgré certaines situations tendues, il devra éviter l'opportunisme étroit. Pour rendre un rôle aussi délicat plus facile à tenir, il peut occasionnellement interpréter sa fonction aux groupes, à leurs délégués et aux comités, réunions ou conférences où il agit en qualité de professionnel.

Comme *agent dynamique* au sein des comités, instruments de base de l'organisation communautaire, il aide les participants à situer les problèmes, à verbaliser leurs sentiments, à les rendre conscients que d'autres pensent comme eux, à entretenir l'idée qu'« on peut faire quelque chose », à encourager l'organisation et la mobilisation des énergies disponibles dans la communauté comme étant les seuls moyens pratiques d'action. L'organisateur communautaire est aussi celui qui ramène diplomatiquement l'ordre dans les discussions et réunions ; il surveille les tangentes dangereuses et les efforts inutiles, retient l'attention sur le problème central, canalise les idées et surtout voit à ce qu'une action efficace soit entreprise.

Par son savoir-faire, ses connaissances et ses relations personnelles amicales avec tous, il devient en quelque sorte l'*expert* vers qui se tournent les comités, leurs membres et les personnes intéressées au processus général d'intégration communautaire. Dans cet aspect de son rôle, il présente les faits, les interprète, éclaire, conseille, mais ne dirige pas. La décision d'agir incombe en définitive à la communauté dont les représentants aux Conseils d'Œuvres ou de Bien-Etre surveillent l'intérêt général et travaillent à sa réalisation. Grâce à sa formation, le professionnel diagnostique la communauté. mais est prérequise à ce jugement la connaissance de ses ressources, de sa mentalité, de sa structure socio-économique, des groupes éventuellement hostiles ou favorables et des formes de l'action à prendre. L'organisateur communautaire doit aussi posséder certaines aptitudes à la recherche sociale et être informé des initiatives des autres communautés, ainsi que de leurs projets pratiques. Il doit être familier avec les méthodes, les techniques et les procédures de l'administration.

Il doit surtout maîtriser l'art d'intéresser les gens aux travaux des

comités, encourager et faciliter leur participation. Pour y arriver, il lui faut à tout prix éviter, malgré sa susceptibilité, sa compétence ou son impatience, de présenter ses propres conclusions comme solutions finales.

Organisation communautaire et démocratie

De par sa nature même et avec les principes et les techniques que nous lui connaissons, l'organisation communautaire authentique n'est possible et praticable que dans un contexte social où les libertés fondamentales de l'homme sont respectées. Elle présuppose, de la part des membres d'une société quelconque où elle veut agir, le pouvoir de disposer d'eux-mêmes comme ils l'entendent et de chercher eux-mêmes la solution à leurs propres besoins sans intervention autoritaire gouvernementale ou autre. Elle canalise les velleités individuelles d'action des membres d'une communauté vers la réalisation de leurs propres aspirations. Elle donne aux individus et aux groupes isolés dans une société complexe un moyen efficace de faire entendre leur opinion sur les problèmes qui les touchent. Elle leur présente surtout, peut-être comme nulle part ailleurs, la possibilité pratique de mobiliser les ressources sociales aptes à les résoudre.

On ne dirige pas l'organisation communautaire d'en haut ; elle s'effectue par l'action concertée de citoyens libres. Née dans la démocratie, l'organisation communautaire, du fait qu'elle existe et est agissante, la sauvegarde et la réalise pleinement.

Claude Morin
Professeur d'Organisation communautaire
Ecole de Service social,
Université Laval, Québec.

Le sens des faits

La fête des malades, fête de la fraternité entre bien portants et infirmes

Il y a cinq ans, cette année, que cette fête a été propagée dans le public. Son institution a été sanctionnée officiellement par le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, l'Honorable Gaspard Fauteux, avec l'assentiment du gouvernement provincial.

Depuis le jour où, pour la première fois, on a célébré cette fête, bien des malades et même des bien portants nous ont écrit leur contentement, et demandé que ce jour de vraie fraternité entre bien portants et malades revienne chaque année, en février, époque très dure et très monotone dans la vie de tous les affligés. Sans doute la visite aux malades existait déjà ; mais les malades dans les hôpitaux, dans les hospices, dans les sanatoriums, et au foyer n'avaient pas un jour spécial pour rappeler aux bien portants leurs devoirs envers l'humanité souffrante. Ils n'avaient pas ce jour de fête qui apporte des joies aux malades, et aussi aux bien portants tout joyeux d'avoir fait du bien à leurs frères souffrants, en leur apportant des cadeaux.

Dans des articles précédents j'ai insisté beaucoup sur la valeur sociale de cette fête. J'y reviens encore cette année. Les patrons, les employeurs, les gérants de magasin et aussi les contremaîtres, les chefs de service, devraient à l'occasion de cette fête, aller visiter leurs employés malades, et surtout les moins fortunés.

En plus des joies mutuelles, chez le malade et chez l'employeur, le principal avantage irait à l'employeur ; car le malade lui garderait pour longtemps une reconnaissance effective. Une fois revenu à la santé, cet employé s'empresserait avec amour de retourner à sa maison de travail, et de satisfaire son employeur par un ouvrage toujours bien fait. L'employé s'attacherait à cette maison d'affaires ou de commerce ; et ainsi par ses nombreuses années d'expérience dans le même milieu de travail, cet employé deviendrait très précieux aux autorités de la maison.

Un patron ou un gérant qui a du cœur aimera aussi à visiter ses vieux employés qui en raison des infirmités de leur âge ne peuvent plus travailler et qui vivent retirés à leur foyer ou dans un hospice. Ce serait là certainement l'une des plus grandes joies de ces vieillards impotents de revoir leur employeur et de rappeler des souvenirs de ce milieu de travail où ils ont dépensé leurs forces durant les meilleures années de leur vie.

La fête des malades veut être un ralliement, une rencontre des bien portants avec les malades ; les bien portants ont ainsi une occasion unique

et pratique d'accomplir un devoir fondamental de la vie chrétienne recommandé par l'Evangile ; et les malades trouvent ainsi une grande joie de voir que leurs parents et leurs amis pensent vraiment et effectivement à eux dans leur affliction.

On a suggéré l'hiver pour l'institution de cette fête, parce que c'est la saison froide qui est la plus dure et la plus monotone pour les malades de toutes sortes, qu'ils soient alités dans les hôpitaux ou à leur propre foyer. Combien de fois on entend cette phrase sur les lèvres d'un malade : « Si l'hiver peut passer ». Et c'est là une des notes caractéristiques de cette fête nouvelle, d'apporter du soleil aux hospitalisés, à une époque où celui-ci se montre plutôt économe de ses rayons.

La fête des malades veut être aussi une occasion de rencontres heureuses et fécondes, entre membres d'une même famille. Hélas ! il n'est pas rare de rencontrer des familles désunies pour différents motifs, parfois les plus insignifiants. Alors en participant activement à cette fête, en oubliant leurs querelles, en allant visiter ce frère ou cette sœur malade pour qui ils ont gardé de la rancune, ils apportent beaucoup de bonheur à ce parent malade et ils se procurent à eux-mêmes la joie profonde du pardon. Après son départ on entendra tel ou telle malade dire avec une grande joie : « J'étais donc content d'avoir cette visite ; il y a si longtemps qu'il me boudait... »

Enfin, cette fête nous aide à mieux vivre dans cette idée de fraternité universelle, voulue dans le plan divin sur l'humanité. On ne rappelle pas encore assez souvent à nos chrétiens cette vérité fondamentale de notre religion, si souvent prêchée par saint Jean et saint Paul, que nous sommes tous frères, et tous fils du même Père.

Ce paralytique que l'on voit marcher difficilement, c'est mon frère ; ce tuberculeux allongé dans sa chaise longue, c'est mon frère ; ce cancéreux qui ne peut plus s'alimenter, c'est mon frère ; ce grand rhumatisant aux doigts croches, aux difformités visibles, c'est mon frère ; tous ces vieillards qui sont dans les hospices, ce sont mes frères. La fête des malades nous fait vivre d'une façon pratique cet enseignement de Notre-Seigneur, i.e., notre fraternité universelle en Dieu, notre Père.

Elle nous fait pratiquer aussi cette doctrine si chère à saint Paul, la doctrine du corps mystique du Christ, i.e., que nous sommes tous les membres les uns des autres. Doctrine bienfaisante et féconde, si on en vivait les exigences pratiques. Or l'amour effectif de nos frères souffrants est une de ces exigences. Alors pratiquons cet amour effectif, au moins une fois par an, à l'occasion de cette fête, dont la date tombe cette année, le dimanche 10 février...

M.-V. MASSON, O. P.

Le bréviaire des laïcs [1]

Epiphanie et temps après l'Epiphanie

La parution du deuxième fascicule du *Bréviaire des Laïcs* nous donne occasion d'exposer ici, pour le bénéfice des intéressés, le plan général de ce bréviaire et la matière des fascicules à venir.

Les principes fondamentaux

Nous avons pris pour base de nos opérations, comme il a déjà été expliqué, le texte de la messe de chaque dimanche. C'est pourquoi le ou les psaumes sont presque toujours empruntés à l'une ou l'autre des parties de cette messe : Introït, Graduel, Offertoire, Communion.

Toutefois nous voulions éviter certains écueils. En premier, le double emploi, en reprenant, par exemple, de manière extensive, les textes déjà utilisés par la liturgie courante. En second lieu, les retours en arrière et les répétitions de cette même liturgie courante qui — ne l'oublions pas — n'a pas été conçue d'emblée comme un système couvrant l'année entière, mais s'est composée de certains ensembles : Noël, Carême, Pâques, Pentecôte, envisagés chacun d'un certain point de vue pratique, et qui ont fini par s'amalgamer en un tout, admirable sans doute, mais non point nécessirement seul concevable, ni même exclusif.

Pour le fond, la liturgie actuelle suit les grandes phases de la vie du Sauveur. Nous l'avons suivie sur ce point. D'où les titres des différentes parties de notre Bréviaire qui reprennent, à quelque nuance près, la marche de la liturgie courante : Le Christ de la promesse et de l'attente (Avent) ; de l'enfance (Noël, Epiphanie) et de la vie cachée (Temps après l'Epiphanie) ; du Royaume et de la Loi nouvelle (Septuagésime, Carême) ; de la Passion et de la Croix (Passion, Rameaux) ; de la Résurrection et de la vie (Pâques, Ascension, Pentecôte) ; de l'Eglise et de la longue absence (Temps après la Pentecôte).

Mais, tout en suivant la liturgie, notre intention était de mettre, aussi prudemment et utilement qu'il se peut, la Bible entre les mains et dans l'intelligence de nos catholiques. Sur ce point surtout un certain ordre, une certaine continuité paraissaient s'imposer. Il est bien difficile pour le simple fidèle de comprendre tel ou tel passage d'une épître de saint Paul, et même des évangiles, qu'on lui propose, à la messe, sans préparation, sans antécédents, sans suite. Il se pourra donc que le plan adopté par nous

1. *Pour suivre le Christ en ses mystères.* Publication du Centre Catholique, 1 rue Stewart, Ottawa-2, Canada. —Nous nous excusons d'insérer ici cette nouvelle de la dernière heure : Son Excellence Mgr M.-Joseph Lemieux, archevêque d'Ottawa, a accordé une indulgence de 200 jours, chaque fois, pour la récitation des Offices de ce bréviaire.

paraisse d'un logicisme un peu formel, qu'il s'écarte parfois des exigences du moment, mais nous croyons que la force de l'ensemble compensera graduellement pour certaines déficiences passagères. A la fin de l'année, un chrétien moyennement instruit, qui nous aura suivi, aura de toute la Bible une vision synthétique, conforme à celle de la liturgie, et toute prête à servir, non seulement sa culture, mais aussi sa piété. Voyons pour le détail.

Avent, Noël, Epiphanie

Le temps de l'Avent nous a permis de faire le relevé des principales prophéties messianiques mais aussi, conjointement, d'esquisser les grands traits de l'histoire religieuse d'Israël. Le temps de Noël — avec quelque retard sur les textes liturgiques — nous offre la série des plus beaux textes évangéliques concernant l'enfance du Sauveur. Il y aura bien quelques retours passagers à l'Ancien Testament (Epiphanie), mais uniquement pour souligner la cohérence et la continuité du plan divin.

Temps après l'Epiphanie

Dans la liturgie actuelle, cette période s'ouvre par la célébration de la fête de la Sainte-Famille — chère aux Canadiens français à plus d'un titre. Dans la liturgie courante — comme notre *Introduction* l'indique — cette période est consacrée à l'évocation des premières manifestations (« épiphanies ») de la puissance du Sauveur : miracle de Cana, tempête apaisée, etc. Nous avons, pour notre part, souligné un thème assez nouveau, bien qu'il ne contredise en rien celui-là : nous avons mis l'accent sur la Vie Cachée du Sauveur. Innovation qui fera, peut-être, de ce fascicule, le plus intéressant de toute la série.

Ce choix comporte, en effet, un double avantage. Il permet, tout d'abord, de présenter à nos laïques, pendant quelques semaines, et sous divers aspects, une image de la plus belle vie de famille qui fut jamais : celle du foyer où vécurent Jésus, Marie et Joseph. Il permet, ensuite, de faire un nouveau relevé des richesses contenues dans l'Ancien Testament : les richesses de son enseignement moral. Nous y recueillons, en effet, pour le bénéfice de nos jeunes — et des moins jeunes — les traits qui ont dû servir à la formation du caractère de l'Enfant-Dieu lui-même, qui a bien voulu s'en laisser instruire au foyer, à la synagogue, dans son milieu social et national : extraits de la Loi, des Prophètes, des Livres Sapientiaux — sur lesquels Jésus reviendra, d'ailleurs, au cours de son ministère, pour les confirmer ou les approfondir. Cela étant, nous croyons que le foyer où on lira l'Hymne et les Psaumes de ce temps n'aura pas à s'en repentir.

Septuagésime — Quinquagésime — Carême

Nous avons choisi comme thème de la première période : les commencements du ministère public de Jésus. Une première semaine est consacrée à la prédication de Jean Baptiste, qui nous situe à l'intérieur même de ce contexte providentiel qui devait servir de préparation à la grande révélation chrétienne. Puis Jésus se présente, fait le choix de ses disciples, et commence la prédication du Royaume, par ces paraboles de caractère séduisant et populaire qui allaient faire accourir à lui les foules.

Le Temps du Carême nous mettra, lui, face à l'essentiel du message du Christ, c'est-à-dire dans la grande lumière du *Sermon sur la Montagne*. Cette période de l'année est consacrée, chez nous, aux Retraites Paroissiales : occasion d'une réflexion sur la conduite de la vie, que le *Sermon sur la Montagne* couvre à peu près sous tous ses aspects. Nous évitons ainsi, en général, le double emploi avec les textes utilisés à la messe, qui gardent par ailleurs tout leur à propos.

Passion — Pâques — Ascension — Pentecôte

La première semaine de la Passion comportera l'évocation des grands types du Messie souffrant, dans l'Ancien Testament : le sacrifice d'Isaac, Jérémie dans la citerne, le Serviteur souffrant d'Isaïe, etc. La deuxième semaine donnera le récit évangélique des grands moments de la Passion du Christ.

Pendant le temps pascal, après la série des récits concernant la résurrection du Sauveur, nous appuierons sur deux thèmes particuliers. En premier lieu : la résurrection du Christ, principe de notre propre résurrection *corporelle* — vérités qui répondent de façon particulière aux angoisses des hommes de notre temps, comme S. S. Pie XII l'a rappelé, à l'occasion de la définition du dogme de l'Assomption de Marie. D'où un choix de textes de saint Paul (I *Cor.*, 15). En second lieu : la résurrection du Christ, principe de notre résurrection *spirituelle*. Nouveau choix de textes de saint Paul (*Rom.*, 6) concernant le baptême et la vie de grâce.

Dans les jours qui précèdent l'Ascension, nous reprenons le récit des apparitions du Christ ressuscité : dernières apparitions, en Galilée, puis : ascension et attente anxieuse des disciples dans le Cénacle.

Temps après la Pentecôte

La fête de la Pentecôte est également préparée par une méditation des passages du *Discours* après la Cène (Jn, 14), dans lesquels Jésus annonce la venue du Paraclet. Puis on reprend le récit des faits historiques

qui ont marqué la naissance de l'Eglise : depuis la descente de l'Esprit, les premières prédications de Pierre à Jérusalem, la conversion de saint Paul et le récit de ses premières missions.

Une fois terminé le récit des *Actes*, nous revoyons, semaine après semaine, les textes des épîtres de saint Paul, et des épîtres catholiques, les plus propres à intéresser et à éclairer les laïques. Nous citerons les épîtres de saint Paul en suivant l'ordre chronologique, afin qu'il soit possible aux initiés de suivre le développement d'une pensée si vivante, et de l'accompagner pour ainsi dire à chacun des grands moments qui commandent son évolution.

Nous donnerons enfin, pour couronner l'année liturgique, les grands tableaux de l'*Apocalypse*, marquant les rythmes et cycles, incessamment recommencés, de la vie de l'Eglise, au milieu des obstacles du monde présent, dans sa marche vers l'Epoux glorieux et tout-puissant qui l'attend, au terme du voyage.

Hyacinthe-Marie ROBILLARD, O. P.

Alerte : les feuilles jaunes de nos comptoirs

Quels sont les plus à blâmer ? Ceux qui chaque semaine déversent ou étalent sur les comptoirs des tabagies et du magasin général des publications bébêtes et ordurières, ou ceux dont l'appétit insatiable pour ces sortes de nourritures exige toujours plus de fadaises ou d'immondices ? C'est à se le demander.

Samedi ! jour attendu par les premiers pour encaisser les sûrs profits que rapportent ces feuilles provocatrices du rire gras et par les seconds pour siroter des sensations et des plaisirs vulgaires. La pauvreté de ces histoires soi-disant comiques, cent fois rabâchées, colportées, reproduites d'anciens almanachs ou extirpées de mémoires collectionneuses de petites lubricités, est manifeste. Et pourtant, ce sont elles qui chaque semaine servent de pâture à des centaines de milliers des nôtres dont beaucoup ne conçoivent pas le dimanche autrement qu'en compagnie du *Chameau* ou autres feuilles jaunes, celles-là ouvertement obscènes.

Certains de leur effet sur les paresseux à qui répugne tout effort intellectuel, les « producteurs » en inondent notre province. Hélas ! la population à qui s'adressent ces insipidités et ces propos de latrines court au devant de leur geste intéressé.

Première conséquence : un vocabulaire de fond de cour, auquel l'imprimé confère toujours de l'autorité, passe tout de suite dans le langage de milieux honnêtes où, naturellement il détonne. Les expressions les plus hors cadre, dirais-je, puisqu'elles émanent d'infects lupanars,

se retrouvent dans la bouche des jeunes de nos campagnes — filles comme garçons — sans qu'ils en sentent tout le vulgaire et le déplacé, parfois tout l'odieux ! Et voilà comme se décalque — et rapidement s'il vous plaît — dans un monde réservé, préservé, hier encore quasi hermétique, une mentalité que l'on ne s'attend de trouver que dans les quartiers interlopes d'une grande ville.

Ravalement du goût certes, mais surtout, deuxième conséquence, familiarité entretenue avec des imprimés qui suintent l'obsession sexuelle. N'envions plus rien à notre voisin d'outre-frontière. Sa psychopathie érotique nous imprègne déjà et nombre des nôtres sont ouverts à sa puissante suggestion morbide.

LA RÉDACTION

Notre premier anthropologue culturel : Marcel Rioux

En 1930, dans la « Voie Royale » André Malraux convenait avec dépit « qu'en profondeur toute civilisation est impénétrable pour une autre ». « Il faudrait, ajoutait-il, que l'archéologue parvienne à accorder les mythes de sa propre culture aux mythes des cultures qu'il tente d'expliquer ».

Monsieur Marcel Rioux, le premier et pendant quelques années le seul Canadien français à se consacrer spécifiquement à l'anthropologie culturelle, se refuserait sans doute en 1956 à endosser un jugement aussi pessimiste.

C'est que l'anthropologie, après s'être longtemps confondue avec l'archéologie, pour devenir par la suite presque exclusivement une anthropométrie, a connu depuis vingt-cinq ans une rapide évolution. Surtout à partir du moment où elle a su se dégager du contexte mental sous l'influence duquel elle s'était constituée comme science distincte. Il importe de nous rappeler que l'anthropologie est née en pleine euphorie darwinienne pour se voir aussitôt confier la tâche de suppléer aux prétendues insuffisances de l'Histoire : les premiers tenants de l'évolutionisme jugeant l'histoire incapable de retracer les étapes préliminaires d'où avait émergé l'espèce humaine. L'anthropologie, croyait-on alors, grâce à ses méthodes d'exploration, pouvait seule reconstituer, à partir de ses études des cultures dites primitives, les premières sociétés humaines : anneaux qui manquaient encore à cette chaîne de l'évolution des espèces, imaginée non sans quelque candeur par les premiers disciples de Darwin.

Vint Malinowski. Il rendit à l'anthropologie ce service de la libérer des préoccupations apologétiques qui l'avaient jusqu'ici asservie aux aprioris du positivisme. Les anthropologues, grâce à lui, durent recon-

naître à quel point leurs travaux jusqu'à date avaient été faussés par une surenchère des mythes occidentaux. Ils devinrent plus sensibles au ridicule dans lequel ils avaient versé depuis le jour où ils s'étaient appliqués à partager arbitrairement notre cosmos en zones évoluées et en zones primitives selon qu'elles étaient ou non occidentalisées.

Depuis près de dix ans, l'anthropologie a fait un dernier bond. Elle, qui au début, ne s'était obsessivement intéressée qu'aux reliquats de la préhistoire, se consacra de plus en plus à l'étude comparée des sociétés existantes. Pour le moment l'anthropologie ne semble préoccupée que de chercher à atteindre la nature des différents processus culturels dans le but avoué non seulement de les comprendre mais de les anticiper, ce faisant de préparer et de contrôler l'histoire. La *skulls and pots phase*, dont s'amusent les anthropologues contemporains, est décidément révolue. L'anthropologie physique a fait place à l'anthropologie culturelle.

C'est nettement à l'anthropologie culturelle qu'il faut rattacher les remarquables travaux de Monsieur Marcel Rioux. Qu'il s'occupe en 1952 et en 1953 de l'« Evolution socio-culturelle de l'Ile Verte », qu'il entreprenne des travaux sur le terrain pour élucider si les « Hurons-Iroquois pratiquaient le Totémisme », qu'en 1951 il amorce des études sur la « Persistence chez les Cayuga de Grande Rivière de traits culturels propres aux Tutelo » ou qu'encore en 1951 il fasse un relevé des « Croyances et Pratiques médicales chez les Iroquois de la Réserve des Six Nations », c'est toujours en accord avec les prémisses de l'anthropologie culturelle dans le but d'élaborer, pour l'intelligence de notre milieu, les concepts propres à l'expliquer et à nous permettre d'en favoriser ou hâter l'évolution. C'est ainsi qu'en des articles et des exposés successifs il a tenté en 1948 et en 1949 de préciser le concept d'« éthos » ; en 1950 la notion de « culture » ; en 1953 d'établir les distinctions qui lui paraissaient s'imposer entre les termes de « sociabilité » et de « typologie sociale », d'offrir en cette année 1956 des remarques pertinentes sur les concepts de « schème et de modèle culturels » ainsi que de présenter en seminar à la Faculté des Sciences Sociales de Laval des considérations sur les « variables culturelles ».

Formé au « Musée de l'Homme » à Paris, après des études universitaires en philosophie et en économie, Monsieur Marcel Rioux osa, le tout premier parmi nous, consacrer le meilleur de sa vie à une discipline que beaucoup d'entre nous avaient pris l'habitude d'associer avec la gouverne des survivants de nos réserves indiennes. Il sembla bien d'abord donner raison à nos préjugés en devenant en 1947 chargé de Recherches en Anthropologie au Musée National du Canada. Mais

lorsqu'en 1953 et 1954 parurent de lui deux articles dans la « Revue de la Psychologie des Peuples », lorsqu'en 1954 il fut chargé de cours en Anthropologie à l'Université d'Ottawa et qu'en 1955 il devint Directeur de la revue « Anthropologica », ceux qui parmi nous s'intéressaient aux sciences de l'homme durent convenir que ses recherches en « anthropologie amérindienne » l'avaient très tôt amené à se poser, dans une optique très nouvelle pour nous, le problème de la survivance de notre milieu culturel.

Les quelques cents pages qu'en 1954 Marcel Rioux a publiées sur la « Culture de l'Ile Verte » devraient suffire à convaincre ceux de nos sociologues, de nos psychologues et de nos historiens, qui présentement tentent d'expliquer notre devenir culturel, combien les résultats de leurs explorations gagneraient en intelligibilité à être confrontées et intégrées par l'Anthropologie culturelle. En vertu de ses options méthodologiques, l'anthropologie semble bien en effet la seule pour le moment à pouvoir opérer la synthèse et dégager les liens de complémentarité des diverses interprétations, nécessairement fragmentaires, fournies tour à tour par la psychologie, l'histoire et la sociologie sur l'évolution de notre groupe ethnique.

L'ACFAS, en reconnaissant publiquement les mérites des recherches de Monsieur Marcel Rioux, a voulu exprimer au pionnier son admiration et sa gratitude. Elle voulait, en lui décernant la médaille Léo-Parizeau, lui signifier les grands espoirs qu'elle place en ses futurs travaux pour le progrès des sciences sociales au Canada français.

Bernard MAILHIOT, O. P.

La Cité de Chicoutimi

Un premier regard sur sa population qui sort des églises, le dimanche, nous révèle non seulement la foi des gens mais encore le confort, sinon la richesse. On est frappé par le luxe vestimentaire des fidèles. Les dames et demoiselles portent, l'hiver, les fourrures les plus recherchées, les messieurs les draps de grande qualité. L'été, c'est une procession de tissus choisis, de couleurs, d'élégance où hommes et femmes rivalisent d'ingéniosité pour exhiber le dernier cri de la mode. Manifestement les conditions financières de cette région sont des plus généreuses. Dans une ville en pleine évolution, c'est un phénomène assez courant.

Située sur les bords de la rivière Saguenay, entourée de lacs et de montagnes, reliée par de bonnes routes au villes avoisinantes : Jonquière, Arvida, Bagotville, Dolbeau, Port-Alfred, la Cité de Chicoutimi émerge

d'une région agricole, industrielle et minière. En ces dernières années particulièrement, le progrès de ce district a mis en évidence les richesses diverses et longtemps ignorées de ce coin de la Province de Québec. De par son évolution récente, cette Cité connaît, en effet, une ère de prospérité qui promet un avenir encore plus brillant. Les 12 000 habitants de 1931 forment aujourd'hui une population d'environ 36 000 âmes.

Chicoutimi est au centre d'une agglomération de pouvoirs hydrauliques où les richesses naturelles du sol attirent les industriels, les financiers, les hommes d'affaires, les travailleurs. On y trouve une centaine d'entreprises commerciales et plus d'une douzaine d'industries dont les plus importantes sont l'usine d'aluminium, les moulins à papier, etc., qui assurent la subsistance aux travailleurs. Les professionnels : avocats, médecins, dentistes, architectes, notaires, y dispensent leur dévouement et leurs conseils. Et les hommes d'affaires assurent le progrès de la Cité.

Un aqueduc municipal pourvu d'un système de filtration peut déverser jusqu'à 3 millions de gallons d'eau par jour. Service de protection contre l'incendie, service d'hygiène, service de police veillent sur la sécurité des citoyens. Des hôpitaux bien aménagés reçoivent les malades. L'électricité est fournie par la « Saguenay Power Co. » et le service du télégraphe est assuré par le Canadien National qui relie la Cité aux grandes villes du pays. Le touriste y trouve une douzaine d'hôtels très confortables, des cinémas modernes et des lieux pittoresques pour des excursions.

Les premiers registres paroissiaux de Saint-François-Xavier-de-Chicoutimi, de son nom primitif, s'ouvrent en 1845 alors que l'érection canonique de cette paroisse ne date que de 1859 en même temps que son érection civile. Aujourd'hui neuf paroisses bien organisées et prospères répondent généreusement aux besoins des âmes et maintiennent l'esprit de l'Evangile dans la Cité. Les non-catholiques y sont peu nombreux. La paroisse-mère : Saint-François-Xavier, a été érigée en 1878 en évêché qu'occupe aujourd'hui avec beaucoup de zèle apostolique Son Excellence Mgr Georges Mélançon, assisté d'un pieux auxiliaire : Son Excellence Mgr Marius Paré.

Dans Chicoutimi-Nord se trouve la paroisse Sainte-Anne, remarquable par sa belle église de pierres et devenue un lieu de pèlerinage. En effet, chaque année, depuis 1878, sous l'initiative du Séminaire de Chicoutimi, les pèlerins se rendent en foule aux grandioses cérémonies qui s'y déroulent pour la fête de sainte Anne. Tout près, le Cap Saint-Joseph offre une vue grandiose, panoramique de toute la région. Une croix lumineuse y marque l'endroit où vint s'arrêter le grand feu de 1870.

Au point de vue éducationnel, la Cité est fort bien organisée. Outre les écoles paroissiales, on y trouve le Séminaire Saint-Thomas d'Aquin qui y dispense l'enseignement théologique ; le Séminaire Sainte-Famille, l'enseignement classique ; une école de Commerce qui forme les jeunes à la vie des affaires ; un collège classique pour filles que dirigent les Sœurs du Bon-Pasteur ; une école d'Agriculture, une école Technique, des écoles Normales, etc. Vu le développement de la Côte-Nord en ces dernières années et l'importance que prend de jour en jour Chicoutimi comme centre de communication de cette immense région, il n'est pas téméraire de prédire qu'avant longtemps le besoin d'une Université s'imposera dans cette Cité.

De par son origine sauvage, le mot Chicoutimi signifie « Jusqu'où c'est profond », allusion sans doute à la profondeur du fleuve Saguenay ou de la forêt, mais dans l'ordre de l'évolution cette profondeur est encore plus vraie car personne ne peut prédire où s'arrêtera le progrès de cette Cité et bien rusé qui pourrait y explorer les profondeurs de son avenir.

Viator

Les Classiques canadiens

Dans cette collection que viennent de lancer les Editions Fides, nous trouvons *Champlain* par Marcel Trudel ; *Frontenac* par Guy Frégault ; *Crémazie* par Michel Dassonville ; *Saint-Denys-Garneau* par le Père Benoît Lacroix, O. P. On nous avertit dans la présentation des Editeurs que « Classique veut être entendu ici au sens premier de Littré et désigne les auteurs jugés dignes d'être étudiés dans les classes et de former les esprits. C'est plutôt pour promouvoir la connaissance de nos propres auteurs que pour imposer à nos lecteurs des jugements de valeur, que nous offrons au public la présente collection ».

Nous voilà donc orientés sur le but de cette collection. Il ne s'agit pas d'offrir à nos compatriotes des chefs-d'œuvre comparables à ceux de la littérature du Grand Siècle, mais des œuvres qu'il importe de connaître, vu le rôle qu'a joué l'auteur, soit dans notre histoire, soit dans notre littérature et qu'aucun Canadien le moindrement cultivé ne doit ignorer. Sans doute, il s'y trouve des œuvres qui méritent de survivre, tant par le fond et la forme, et devraient être dénommées *classiques* au plein sens du mot, dignes de figurer sur le bureau de tout étudiant canadien-français.

Dans l'élaboration de chaque volume, nous trouvons le même procédé. Une *introduction* qui présente l'auteur et justifie le choix des textes ; une brève *chronologie* qui retrace les principales étapes de la

vie de l'auteur ; une *note bibliographique* nous signale les travaux déjà consacrés au personnage en question. Puis viennent les extraits, si non les meilleurs, sûrement les plus intéressants pour l'étudiant, c'est-à-dire ceux qu'il faut connaître.

Les collaborateurs se sont acquittés de leur tâche avec une grande conscience professionnelle. On pourra peut-être les chicaner sur le choix de telle lettre, de tel extrait, de telle poésie, sur l'omission de telle autre, etc., mais il faut savoir que pour enfermer un grand ou petit personnage dans cent pages, selon la consigne absolue du Comité de publication, il faut faire des sacrifices, parfois très coûteux.

Ce qu'on nous présente sur *Champlain, Frontenac, Crémazie, Saint-Denys-Garneau*, méritait d'être connu, surtout de l'étudiant, jeune ou vieux, de notre temps. L'utilité de ces textes ne saurait être mise en doute. Ils sont même nécessaires à l'intelligence de notre passé historique ou simplement littéraire. Pourvu qu'ils continuent dans cette veine... ils remplaceront avantageusement le meilleur manuel de Littérature canadienne-française, si nous en avions un, et s'il est toujours vrai que le moins est contenu dans le plus.

Sincères félicitations au Comité de publication que préside Mgr F.-A. Savard et composé de MM. Luc Lacoursière, Guy Frégault, Marcel Trudel et du Père Benoît Lacroix, O. P., tous intellectuels de grande honnêteté et compétence. Aussi félicitations à Fides pour avoir assumé le risque de cette édition.

A. L.

« Poèmes » de Minou Drouet [1]

Le 20 janvier 1956, enfermée seule et à clé dans un local de la Société des Auteurs et Compositeurs de Musique pour son test d'admission comme membre, sur un sujet imposé par un jury sévèrement prévenu à son égard, en moins d'une demi-heure, Minou compose son *Ciel de Paris* joué maintes fois à la radio, depuis, excluant ainsi d'une façon définitive, toute hypothèse de supercherie littéraire dont on ne s'est pas fait faute de l'accuser. A notre époque troublée et insensée où, à chaque instant, le ciel menace de nous crouler sur la tête, il est doux et réconfortant de pouvoir se réfugier dans cette oasis de pureté printanière que sont les poèmes de cette merveilleuse fillette de neuf ans au sourire d'ange égaré sur la terre.

A l'heure où chaque prairie
devient un vieux général

1. Editions René Kister, Genève, 1956. Album 27 x 19, illustré de 27 portraits de Minou par le maître photographe Roger Hauert.

dont le menton se hérisse
des premiers poils du printemps,
j'y câline ma frimousse
en lui chuchotant souvent :
oh ! mon ami, tu exagères,
il est temps de te raser.

Ces poèmes sont contenus dans des coupes ingénuement stylisées le plus souvent, mais aussi empreints d'une maturité d'esprit véritablement bouleversante, qui leur donne un brio, une émotion, un bonheur d'expression saisissants et inoubliables.

Feu, magie mouvante des lignes
rire muet de l'inconnu
dont les dents guettent mon visage,
vagues d'un océan captif
dans le cercueil des cheminées,
algues de sang, voiles rivés
au rivage chantant du bois,
grève si veloutée de braises
dont je connais le vieux secret,
je vous ai cueillis dans mes mains.

Une miette de beauté nous est proposée dans ce monde absurde et irrespirable qui glisse lentement vers sa fin avec une frénésie qui ne recouvre au fond que dégoût et veulerie. A vous de la savourer, amis lecteurs, comme le ferait l'oiseau d'une perle de rosée par un matin d'avril...

Robert Brassy

« Près de Colette » de Maurice Goudeket [1]

Quiconque a suivi, même discrètement, les péripéties de la vie de Colette s'étonnerait presque de relever sous la plume de l'auteur cette « paradoxale entente », cette « plénitude », cette « sourde joie » qui partagèrent chaque moment de leur vie commune, si ces entretiens familiers, ces souvenirs de trente années de vie conjugale n'étaient les fruits d'une « souriante sérénité de l'âge mûr » et d'une personnalité plus complexe qu'on ne l'imagine au premier abord.

Même si l'auteur prévient « qu'il est peiné de son impuissance à montrer Colette dans sa vraie grandeur » rendons-lui l'honnête témoignage qu'il est très difficile de dessiner les traits naturels et familiers d'un être tendrement aimé sans que les mobiles du cœur n'entrent en

1. Flammarion, 1956.

conflit avec le désir de faire vrai. Et la retenue de l'expression peut aussi apporter fadeur et inexactitude. Par son dévouement exemplaire auprès d'une femme immobilisée par la souffrance sur la fin de sa vie, par sa respectueuse compréhension, sa discrétion dans l'intimité, son effacement marqué, sa tendre adhésion aux préférences de l'écrivain et à sa féerie personnelle au prodige renouvelé, Maurice Goudeket offre à Colette, à travers ces pages simples, un hommage d'une telle sincérité et l'expression d'une telle gratitude, que le flot des honneurs publics n'a presque plus d'écho auprès de l'intelligence du cœur.

Peut-on cependant assurer au lecteur que cette délicate évocation de Colette lui livrera le secret de Colette ? Non point. En la montrant dans sa vivacité, son repos, son acuité, sa retenue, sa finesse antennaire, par ce qui la rapproche et la distingue des autres, l'auteur a surtout écrit ces souvenirs pour qu'on goûte plus judicieusement l'œuvre de l'écrivain.

C'est pourquoi, « ne gardant rien pour lui de ce qu'il peut partager » ses croquis sont pris sur le vif. On ne peut plus oublier « cette ancienne petite villageoise... ayant eu une gitane pour nourrice... étendue à plat ventre sur un sofa, la tête levée, avec les plus beaux yeux du monde et qui mieux savaient voir, son front étonnant, révélateur, ses cheveux moussus, son menton en pointe... sa voix de bronze... pieds nus aussi souvent que possible... avec ses grands rires en cascade, ses imprécations... douée d'un solide appétit pour les biens de cette terre dont elle tirait de leur possession un franc plaisir... produit de la plus pure terre française, française jusqu'au bout des ongles, provinciale avant tout... munie du seul brevet élémentaire, qui écrivit au courant de la plume, la langue des dieux ».

Ce félin qui s'étirait sous le fanal bleu, resplendissant de joie physique, solidaire de tout ce qui vivait et respirait, saisissant encore et goûtant à tout, était avec son goût du risque, une petite personne timide, mal assurée, si peu persuadée de son mérite, si modeste que cela confinait au sentiment d'infériorité : « je ne l'ai jamais entendue répondre à un compliment autrement que par un dénigrement de soi ».

C'est peu dire qu'elle aimait les bêtes et quand elle s'occupait des fleurs, il s'agissait aussi de soutenir une vie, « il s'agissait de pitié, d'amour » : « c'est un plaisir doux à l'écrivain que de regarder dans un gobelet de cristal, renaître une tulipe : j'entends l'iris éclore... je pourrais tendre l'oreille vers le soupir perceptible de tant d'iris ensemble délivrés ».

Même si l'éloge est atténuée, s'il ne la présente pas comme le modèle de toutes les vertus, ce qui serait la trahir, Maurice Goudeket nous fait part de son admiration éblouie pour cette compagne aux préférences passionnées, dont l'art de vivre avait précédé l'art d'écrire : « on a cru

qu'elle aimait le scandale... elle était incapable d'hypocrisie, candide par surcroît, elle s'est parfois jetée en avant... le bien et le mal ne lui paraissaient pas si aisément départis... son sens de l'honneur était vif, très sévère envers soi... professant qu'ayant opté pour la vie, c'était l'offenser que de mal l'accueillir ».

L'auteur s'attarde en touches fines, avec précaution, sur les sujets qu'il ne craignait pas d'aborder avec elle et qui ont tissé entre eux mille liens invisibles. Colette, à travers son humanité hardie, son souci des points cardinaux qu'elle avait hérité de Sido, devenait soudain grave, très grave. Puisqu'il n'y a pas de gravité sans respect, nous laisserons respectueusement, à qui de droit, le soin de relever le défi « proposé au nom d'une morale que tout ce qu'on observe contredit. Quel est le salut de votre âme auquel on vous presse de songer... de quoi peut-on se repentir ? Que demeure-t-il de la grandeur de l'homme si on lui enlève la solitude, le sentiment de sa condition éphémère, la gratuité de son effort ? »

Il est peut-être arrivé des moments où sa solidarité de tout ce qui vivait et respirait se confondait avec un besoin profond de se rassurer avec la vie d'autrui.

Témoin discret d'une œuvre riche de plus de cinquante volumes, le compagnon attentif que fut l'auteur de ces pages apparemment désordonnées, ne cache pas sa préférence pour « La naissance du jour... » « d'une densité, d'une richesse, d'une éloquence sans égales » et excusa toujours Colette après la censure infligée à « Ces plaisirs » : « L'acuité d'observation et le même respect qu'aux autres manifestations vitales ».

Il y a des « analyses pénétrantes » qui déconcertent et gênent même à notre époque particulièrement libre. Au nom de certains faits concrets, on commet souvent de terribles abstractions, à plus forte raison quand il s'agit d'anomalies sexuelles.

Mais il admet volontiers que « comme écrivain Colette reste à découvrir » ; toutefois, jamais œuvre n'a mieux reflété son auteur : son art souverain où la possession des mots semblait innée, où la poésie naissait de la précision même des termes, sans jamais une faiblesse d'écriture, où tant de liberté était alliée à une réelle pudeur d'expression, ce pouvoir merveilleux où les objets courants étaient inépuisablement fantastiques, exprima une œuvre romanesque encline au pessimisme. Les romans s'achèvent presque inévitablement sur un échec de l'amour. Ce luthier de province qui, à son insu, fabriquait des stradivarius, malgré ses rires en cascade et ses imprécations et sa tendre ironie et son œil fraternel de critique, s'est retrouvé plus d'une fois sans un sourire.

Ce tendre hommage rendu à l'écrivain est comme une voix familière — doublée de celle d'un dégustateur — qui jette les mots un à un, moins peut-être pour préciser le portrait très complexe, malgré la remarquable unité de l'œuvre, que pour créer une sorte d'écho à la tendresse et à l'émotion.

Monique Haussmann

La revue « Marie » de décembre 1956

L'exemplaire novembre-décembre 1956 de la revue *Marie*, dans un texte dense, trop dense même, nous apporte des considérations doctrinales, historiques, poétiques sur Noël. On y trouve la signature de 63 célébrités mondiales. Des cardinaux en grand nombre, des évêques, des académiciens, des écrivains réputés ont bien voulu y apporter leur collaboration avec le prestige de leur nom.

Comme toujours, abondamment illustrée des plus purs chefs-d'œuvre de l'art religieux, cette revue nous offre une variété de textes qui vont de la théologie la plus profonde aux élans les plus sublimes du poète. Une vague de vie chrétienne authentique, contenue dans le grand mystère de la Nativité, s'abat sur nous, chargée de l'enrichissement des siècles. Si loin... si près, le mystère d'un Dieu fait homme, d'une femme faite mère des hommes, est un fait historique dont le rayonnement devient plus intense à mesure que le temps nous éloigne du point de départ. La raison en est que c'est un mystère vivant qui plonge dans nos vies pour les purifier et les illuminer et dont la présence est source de vie spirituelle et éternelle.

Près de cet Enfant, comme pour le protéger et nous protéger, se tient la mère Marie : « l'unique fierté de notre nature corrompue », qui est devenue Reine du Monde.

La théologie russe enseignait ceci : « Quand les hommes auront repoussé le Père, Dieu enverra son Fils. Quand ils auront rejeté le Fils, la Mère apparaîtra pour toucher le cœur des hommes » (Cf. Bulletin no 7 des Missions franciscaines de Beni-Souef, Egypte).

C'est bien cette mission providentielle : *toucher le cœur des hommes*, que poursuit avec amour et zèle la revue *Marie* sous l'habile et fervente direction du Commandeur Roger Brien.

A. L.

Les disques

Le Concerto de Bruch et la Symphonie Espagnole de Lalo sont parmi les œuvres les plus goûtées du répertoire pour le violon. Isaac Stern et l'Orch de Philadelphie dirigé par Ormandy nous en donnent une

version fraîche et en somme plus classique que romantique, ce qui n'est pas si mal. Sonorité parfaite (Columbia MI-5097).

Pour ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas acheter l'opéra Parsifal de Wagner au complet, il est recommandé de se procurer le disque Columbia (ML-5080) qui groupe les principaux extraits et donne une belle vue d'ensemble sur l'œuvre. La douceur et le coloris de l'Orch de Philadelphie sont à leur meilleur, surtout dans l'Enchantement du Vendredi Saint et la Scène du Jardin. Recommandé.

Carlo Zecchi, dirigeant respectivement l'Orch d'Amsterdam et l'Orch de Vienne, nous donne une interprétation très honnête de la Symphonie no 100 (« militaire ») de Haydn et de la Symphonie no 5 de Schubert. Il fait ressortir le côté mozartien de cette importante œuvre de Schubert (Epic LC-3258).

Contemporain de Bach, Benedetto Marcello a composé plusieurs sonates pour clavecin et viole de gambe. Scholz et Sartori en interprètent un groupe de six avec tout l'art nécessaire. Musique austère et profonde dans la lignée de Monteverdi (Epic LC-3260).

L'Orch de Philadelphie et Ormandy nous présentent deux œuvres de compositeurs américains contemporains : La Symphonie no 4 de Persichetti se ressent de l'influence de Roy Harris et s'écoute bien. Dans Four Squares of Philadelphia, Gesensway a voulu faire pour Philadelphie ce que Respighi a fait pour Rome dans les Fontaines de Rome, mais il réussit plus à faire passer une atmosphère que des impressions floues. Ce ne sont pas des chefs-d'œuvre de premier plan, mais ça plaira à tous les amateurs de musique contemporaine et à tous ceux qui veulent une musique pas trop sérieuse, un peu genre musique de film (Columbia ML-5108).

Le Requiem de Mozart ne peut être qualifié d'intensément religieux comme certaine musique de Bach, mais il n'en est pas moins une œuvre importante. La vision qu'on garde de la mort en est celle d'une amie. Le Chœur de l'Opéra et l'Orch de Vienne dirigés par Eugen Jochum et les solistes Irmgard Seefried, Gertrude Pitzinger, Richard Holm et Kim Brog nous livrent une interprétation presque parfaite. Recommandé (Decca DL-9835).

Un Concert d'Adieu de la Famille Trapp sous la direction de Frank Wasner nous offre onze chants et six pièces pour flûtes à bec et autres instruments. La réputation de cet ensemble n'est plus à faire. Leur principal mérite a été de vivre de musique ensemble. Le choix et la qualité de l'interprétation sont sans reproche, surtout dans In stiller Macht, Le Rossignol en amour de Couperin et un madrigal de Morley. Recommandé aux amateurs de beau chant et de flûte à bec (Decca DL-9838).

G. F.

L'esprit des livres

Emile SIMARD — « La nature et la portée de la méthode scientifique ». Les Presses Universitaires Laval, et Vrin, Paris, 1956. 23 cm. 408 p.

Une raison et une expérience qui ne retiennent que la mesure, relevant de l'aspect quantitatif du monde, ramasseront des faits de plus en plus appauvris si elles passent de la physique à la biologie, de la biologie à la psychologie expérimentale. Telle est la conclusion. Le plan touristique d'un ingénieur qui vous présente une petite ville où vous désirez passer quelques jours ne vous dit encore rien des drames d'amour, de jalousie et d'intérêts qui en forment la vie profonde. Il souligne encore moins les héroïsmes de la charité. Il ne se rend pas là. Il a omis également les formes sensibles, les couleurs et les sons que vous allez percevoir au cours de vos promenades. Matière sensible dont il fait abstraction ou valeurs plus transcendentales qu'il ne saurait « apprivoiser » ne figurent pas sur son tracé.

Le plan n'est donc pas le seul moyen d'explorer la ville. De même la méthode scientifique n'est pas le seul instrument capable d'explorer l'univers. Les généralisations philosophiques ou scientifiques ne sont pas de même nature. Au terme de l'induction du philosophe, des singuliers à l'universel, brille la compréhension d'une essence. Au terme de son induction, le savant lui, invente une formule, crée un principe d'explication. « Personne ne songe plus à établir un système de règles ou de recettes pour remplacer le flair ou l'imagination du savant ». (p. 287). Ici les singuliers sont toujours insuffisamment énumérés. Rappelons l'aventure du poulet. Il a bien remarqué la coïncidence entre l'ouverture de la barrière et l'arrivée de sa nourriture. « Au centième jour alors que le poulet n'attend plus qu'un dernier cas, pour croire sa généralisation définitivement établie, l'éleveur lui coupe le cou et le fait rôtir » (p. 299). Il faut méditer en entier le chapitre sur l'induction : donnons-lui sa place dans l'ensemble de l'ouvrage.

La table des matières suit un ordre inventif où l'on s'élève par paliers vers l'intelligence de ce que sont l'expérience et la raison en science expérimentale. L'auteur examine d'abord les définitions, les lois, les théories, l'induction et finalement l'expérience et la raison en science expérimentale. C'est donc avant tout un travail de méthodologie scientifique.

Chacun des chapitres se couronne de textes choisis allant d'Hérodote Aristote jusqu'à Einstein et Louis de Broglie. L'ensemble de l'œuvre s'augmente d'une bibliographie et d'un index alphabétique des matières. Bref, en valeur de fond, un ouvrage international sorti de Laval.

Arcade-M. Monette, O.P.

L. FRÉCHET et G. BERTRAND, C. S. C. — « Nourritures spirituelles ». Tome I, 466 pages ; tome II, 422 pages. Editions Fides, Montréal, 1956. 21 cm.

Une véritable anthologie de spiritualité d'après des extraits de nos meilleurs écrivains canadiens-français. Il convenait de tenter ce travail de re-

cherche qui s'avère une réussite et de confier à l'imprimé les thèmes de spiritualité qui ont soutenu notre vie intérieure.

L'ordre suivi est celui de l'année liturgique, préférable à l'ordre logique dans un ouvrage destiné à nourrir la piété des fidèles. Au commencement de chaque volume, on trouve une table des matières détaillée et à la fin du tome II, un index des auteurs et des matières ainsi qu'une liste complète des références. Tout cela est très honnête et pratique.

Quant au choix des extraits, il est naturellement légitimé par le cours de l'année liturgique. Certains sont profonds et doctrinaux, d'autres plus pieux que savants, mais tous méritaient de figurer dans cette somme de spiritualité canadienne qui nous révèle les préoccupations surnaturelles de nos aînés. Ils peuvent encore enseigner beaucoup de choses à nous, jeunes ou vieux, surtout à tous ceux qui se lancent dans l'action sans avoir fait leur plein d'essence.

Il ne s'agit pas ici d'écrits somnifères ou indigestes, mais de grandes vérités sobrement exprimées, dans un style aussi varié que les auteurs, et que toute personne de culture moyenne peut goûter, apprécier au point d'en faire sa nourriture spirituelle de chaque jour. Et nous le souhaitons.

A. L.

Paul Boutin, S. J. — « La Réforme pastorale en France au XVIIe siècle ». Recherche sur la tradition pastorale après le Concile de Trente. Editions Desclée & Cie., Tournai, Belgique, 1956. Tome I, 372 pages ; tome II, 568 pages. 23 cm.

« Il eût fallu beaucoup de naïveté pour croire que le Concile de Trente allait marquer la fin du protestantisme. Ce serait erreur semblable de penser que son œuvre pastorale soit en plein triomphe. Dans la réforme des mœurs ecclésiastiques comme dans le développement du dogme chrétien, on peut plaider avec autant d'exactitude la réussite que l'insuccès » (Cf. Tome II, page 497).

On voit par ces lignes que ce livre n'est pas une sauce pieuse, mais une analyse énergique, objective des tentatives de réforme dans le royaume de France. Malgré l'influence de saint Charles Borromée, la réforme prit du temps à s'adapter aux conditions sociales et religieuses. Elle est commencée mais elle n'est pas encore finie.

Si l'on pense que les conditions nouvelles de l'apostolat feront se modifier les moyens de l'action pastorale, il n'est pas inutile de comprendre les raisons profondes des structures ecclésiales qui sont encore les nôtres. Et c'est un des grands mérites de ce livre de montrer la modernité de certaines tentatives post-tridentines.

Ailleurs, ce sont les déficiences qui portent une leçon, par exemple, celle de la formation intellectuelle du clergé. Si la France de l'ancien Régime a eu la grâce de posséder un clergé pieux, surnaturel, zélé, il n'a pas dépassé ce stade de la formation technique ou professionnelle pour accéder à la vie et à la maîtrise des idées. Conséquemment il ne fut pas en mesure de lutter contre le « philosophisme ». Il leur manque l'audace et le dyna-

misme de l'Université de Paris au temps où S. Thomas décidait de faire une place aux idées nouvelles en même temps qu'il les réfutait dans leurs errements.

Le Concile de Trente a réussi à cantonner le clergé dans le domaine strictement religieux contrairement au clerc du moyen âge qu'on trouvait partout. Aujourd'hui d'aucuns veulent des *diacres* ancrés dans le monde et dans ses influences, à la manière de ce qui se fit dans l'Eglise primitive.

Historiens, sociologues, moralistes, prédicateurs, apôtres trouveront dans ce livre de quoi alimenter ou effrayer leurs réflexions. Les leçons de l'histoire sont toujours bienfaisantes quand on sait les comprendre.

A. L.

Dom Robert Lemoine, O.S.B. — « Le Droit des Religieux ». Du Concile de Trente aux Instituts séculiers. Desclée de Brouwer, 22 Quai au Bois, Bruges. 23 cm. 620 pages.

Dans sa préface le Professeur Gabriel Le Bras souligne les qualités d'une étude qui se présente comme une synthèse du droit et de l'histoire et ceci à la lumière de l'apport contemporain des sciences humaines — psychologie et sociologie — et écrit : « Dom Lemoine éclaire le droit par l'approfondissement de l'histoire. Le lecteur trouvera ici mieux qu'une série de faits ; il aura l'occasion de méditer sur la vie profonde de l'Eglise ».

Des clercs réguliers du XVIe siècle à la Constitution Provida Mater par laquelle le Pape Pie XII a établi la charte des « Instituts Séculiers », l'auteur a recherché dans le temps la naissance et le développement des familles religieuses, ou proches de la vie religieuse, par lesquelles l'Eglise — sans rien perdre de son patrimoine monastique — a répondu aux sollicitations successives de l'histoire : la Réforme protestante, l'essor missionnaire, les contre-coups de la Révolution française, la déchristianisation des masses.

Extrait du sommaire

L'Etat de perfection — Evolution des Idées et du Droit du XVIe siècle à nos jours — Les Clercs réguliers — La Compagnie de Jésus — Saint Philippe de Néri — Le Cardinal de Bérulle — Lazaristes et Eudistes — Les Missions Etrangères — Saint François de Sales — Saint Vincent de Paul — Mme de Maintenon et la Maison Royale de St-Cyr — Mary Ward et les Vierges anglaises — Les Fondations du Père de Clorivière — Les Instituts Séculiers — Documents Pontificaux.

Hans Urs Von Balthasar — « Le chrétien Bernanos ». Traduit par Maurice Gandillac. Editions du Seuil, 27 rue Jacob, Paris-VI. 19 cm. 574 pages.

Cette biographie très élaborée basée sur les écrits de Bernanos, si elle nous donne la pensée chrétienne de Bernanos avec preuves sacrementaires à l'appui, elle ne nous donne pas cependant l'homme entier. Ça sent trop

la thèse, la démonstration par des textes logiquement assemblés. Ce n'est pas ainsi que se présente la vie. Néanmoins, c'est un aspect du grand Bernanos qui méritait d'être mis en relief.

Partant du fait que Bernanos est chrétien, l'auteur veut le démontrer en extrayant l'esprit des sacrements de son œuvre. C'est sans doute un procédé bienfaisant. On assiste alors au drame d'un grand vivant que les grâces ineffables des sacrements viennent annoblir, spiritualiser, élever au-dessus du matérialisme de notre siècle. Dieu et les sacrements de son Eglise y sont réellement les forces vives qui acheminent les hommes vers leur éternité bienheureuse.

Un livre dense, poétique même, que livre aux lecteurs un grand théologien allemand.

A. L.

Joseph Stierli — « Le cœur du Sauveur ». Editions Salvator, Mulhouse. 20 cm. 256 pages.

« La Dévotion au Sacré-Cœur, affirmait Pie XI dans la bulle *Miserentissimus Redemptor,* est la synthèse de notre religion, et plus encore la norme d'une vie plus parfaite, acheminant les âmes à connaître plus profondément et plus rapidement le Christ Seigneur, à l'aimer plus ardemment, à l'imiter avec plus d'application et d'efficacité ».

Sans être une somme de la question, l'ouvrage de J. Stierli comble heureusement une lacune : il réunit une série d'études dues à la plume des théologiens les plus éminents. C'est *Hugo Rahner,* d'abord, qui nous présente les fondements scripturaires authentiques de la dévotion au Cœur du Sauveur et nous conduit à travers les richesses de la tradition patristique d'Ephèse et d'Alexandrie. Puis nous voyons la spiritualité médiévale s'épanouir en un fervent amour pour la Passion du Christ et son Cœur adorable. *Joseph Stierli* nous rappelle ensuite brièvement les étapes de l'histoire de la dévotion depuis sainte Marguerite-Marie jusqu'aux grandes encycliques pontificales. *Karl Rahner* propose quelques thèses qui définissent les conditions d'une saine théologie du Cœur de Jésus et précise la portée de nos œuvres de réparation : la pratique de l'Heure Sainte en reçoit des perspectives nouvelles, combien enrichissantes. *Richard Gutzwiller* nous révèle les attaches scripturaires des invocations de la litanie au Sacré-Cœur et commente les textes officiels de l'Eglise. Enfin *Joseph Stierli* dégage les valeurs dogmatiques et religieuses de la dévotion au Cœur de Jésus pour notre temps « où la charité d'un grand nombre » semble s'être « refroidie » (Matth. XXIV, 12).

Revue mensuelle publiée à Saint-Hyacinthe, P. Q.

ABONNEMENTS : CANADA : $5.00 ; ÉTRANGER : $5.50
AVEC LE « ROSAIRE » : 50 SOUS EN PLUS ; LE NUMÉRO : $0.50 ;
ABONNEMENT DE SOUTIEN : $10.00

DIRECTION : MAISON MONTMORENCY, COURVILLE (QUÉBEC), P. Q.
ADMINISTRATION : 5375, AV. NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL-28

« Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa »